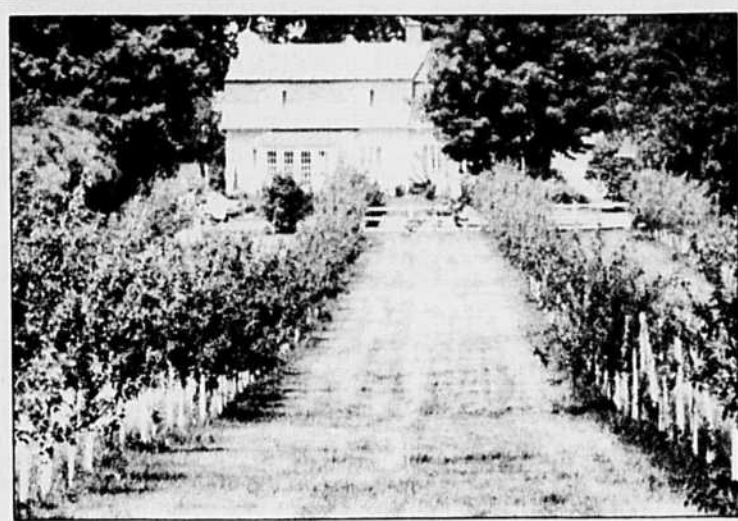


SOCIÉTÉ



Le patrimoine, une affaire classée ?

Une fois passées les années 70, la sauvegarde du patrimoine, c'était une affaire classée. On avait déjà donné : la sâtété distincte était notre lot. Il y avait, après tout, l'État, quelques groupes de pression et une poignée de citoyens avertis pour veiller au grain de la mémoire collective.

Page 9

Les É.-U. préconisent le libre-échange complet pour les deux Amériques

Claude Turcotte

L'ARGE SOURIRE aux lèvres, Mme Carla Hills, représentante au Commerce des États-Unis, prédit un bel avenir au libre-échange, d'abord en Amérique du Nord, puis graduellement dans toutes les Amériques, de la Terre de Baffin jusqu'à la Terre de feu.

De son bureau de Washington, elle a donné hier en circuit fermé une conférence de presse télévisée à des journalistes, universitaires et porte-parole d'associations d'affaires réunis dans une bonne demi-douzaine de villes du Mexique et du Canada (Montréal, Ottawa, Toronto). Pendant une heure, elle a répondu aux

questions comme une élève modèle qui ne semble jamais prise au dépourvu. Elle a toutefois refusé totalement de tomber dans le piège des « détails », préférant plutôt communiquer un état d'esprit général en faveur de la libéralisation sans exception, pas même celle de la culture, n'en déplaise à Michael Wilson, qui encore récemment proclamait que le gouvernement canadien n'allait jamais se laisser entraîner sur ce terrain.

Mme Hills se dit aussi optimiste quant à la réussite des négociations de l'Uruguay Round, y compris l'agriculture. « Il nous faut une réforme agricole mondiale et pas seulement l'appui interne de trois pays », a-t-elle spécifié en pensant bien sûr à ces né-

gociations tripartites qui s'amorcent entre les États-Unis, le Mexique et le Canada. À part cette réserve exprimée à propos de l'agriculture, Mme Hills a clairement indiqué qu'elle veut parler de tout au cours de ces négociations tripartites. Et la culture? « Il y a beaucoup à dire là-dessus », estime-t-elle, et cela doit en conséquence faire partie des négociations. « Laissons le marché décider quels choix devraient avoir les consommateurs », explore la représentante au Commerce des États-Unis. Elle soutient que jusqu'ici « nous (Canadiens et Américains) avons été d'accord pour être en désaccord, voyons maintenant si nous pouvons nous entendre pour être d'accord ».

Quelqu'un a demandé ensuite si ces négociations tripartites n'allaient pas avoir certaines répercussions sur le traité canado-américain, qui prévoit la poursuite de négociations sur divers sujets, par exemple la définition exacte de ce qu'est une subvention. Elle a d'abord répondu qu'une telle question portait sur des éléments de détails, en insistant plutôt sur l'importance de négocier de bonne foi. Elle a tout de même implicitement reconnu que l'accord canado-américain pourrait être modifié, lorsqu'elle a ajouté que le Canada et les États-Unis s'étaient engagés à ne pas affaiblir l'accord et que si des changements devaient survenir, ça ne pourrait être que

Voir page 4: Les É.-U.

Les Noirs redoutent les répercussions de la fusillade de NDG

Josée Bolleau

LA FUSILLADE survenue en fin de semaine dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce à l'issue d'une fête jamaïcaine a eu l'effet d'une douche froide sur la communauté noire.

« De tels incidents nous font reculer, a fait valoir, hier, le directeur du Conseil de la communauté noire du Québec, M. Leith Hamilton. Ils n'aident pas à assurer la crédibilité de nos revendications. Pourtant, des distinctions s'imposent : ce ne sont pas tous les Noirs qui sont pris dans ces guerres de gangs et de drogue.

« En même temps, poursuit M. Hamilton, il faut comprendre que pour les Noirs, toutes les conditions sont réunies pour mener à de tels phénomènes de violence : chômage, sous-emploi, décrochage, séjour en centres d'accueil... Nous devons expliquer tout cela au grand public. »

Les bureaux du Conseil sont situés dans le même immeuble où s'est produite la fusillade qui a causé la mort d'une jeune femme blanche et blessé deux Noirs qui n'avaient rien à voir avec ce règlement de compte.

Hier, une première décision a été prise : celle d'interdire pour une période indéterminée toute autre fête dans les locaux. De plus, le Conseil rencontrera mercredi soir les résidents du quartier pour discuter avec eux des derniers événements.

« Il est clair que nous déplorons ce qui est survenu et que nous voulons que les coupables soient traduits en justice », a ajouté M. Hamilton, niant que les membres de la communauté

noire appliquent la loi du silence comme certains policiers l'affirmaient en fin de semaine.

Les événements impliquant des Noirs, notamment des Jamaïcains, semblent se multiplier ces derniers temps. Vendredi après-midi, deux hommes étaient appréhendés pour avoir tiré des coups de feu en pleine rue, dans le quartier Côte-des-Neiges. Un autre jeune Noir était retrouvé criblé de balles dans l'ouest de la ville dans la nuit de dimanche à lundi, lui aussi présumément victime d'un règlement de compte.

Il y a également eu, dimanche, l'arrestation de cinq Noirs après une violente altercation avec les forces policières devant *Le Business*, un bar montréalais très connu de la rue Saint-Laurent.

Au service de police, on dit qu'il y avait attroupement et que les jeunes hommes ont été arrêtés pour menaces de mort, entrave au travail des policiers et avoir troublé la paix après avoir refusé de se disperser. Au *Business*, on parle plutôt de provocation policière.

« Il y a de tels attroupements tous les soirs, chez-nous comme devant tous les bars, mais la police ne se pointe que lorsqu'il s'agit des gais ou des Noirs. Hier soir, il y avait 50 policiers et ils ont clairement utilisé une force abusive. Certains de nos employés ont été bousculés, matraqués. C'était à la fois horrible et inquiétant », observait le propriétaire du bar, M. Paul Holder.

M. Hamilton voit dans tous ces événements le signe que la frustra-

Voir page 4: Les Noirs



PHOTO JACQUES NADEAU

Arabesques

En moins d'une semaine, l'exposition *L'Arabie saoudite, d'hier à aujourd'hui* a attiré 200 000 personnes au Palais des congrès et l'on espère maintenant y accueillir 500 000 visiteurs avant sa conclusion, dimanche. Tous n'apprécient pas, cependant, que les femmes soient totalement absentes de cette manifestation culturelle.

Israël ouvre la porte à d'éventuelles négociations de paix avec les Arabes

d'après AFP et Reuter

JERUSALEM — Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a estimé hier qu'il existe un « changement réel » dans la position syrienne concernant des négociations de paix avec Israël, de nature à permettre éventuellement l'ouverture de négociations de paix dans les prochains mois.

« C'est un fait que la Syrie a opéré un changement. Mais il est prématuré de dire s'il s'agit d'un changement de tactique ou d'un changement de fond », a ajouté le premier ministre lors d'une interview à la télévision israélienne.

« Avec l'aide active des États-Unis, nous devons nous assurer que les Arabes ont vraiment modifié leur attitude. Si tel est le cas, comme je l'espère, des négociations de paix di-

rectes pourront effectivement commencer dans les prochains mois », a-t-il ajouté.

« Israël attend encore quelques éclaircissements concernant des questions qui restent en suspens, notamment celle de la composition de la délégation palestinienne », avant de donner sa réponse aux propositions du secrétaire d'État américain, M. James Baker, a dit M. Shamir.

Le premier ministre a affirmé que les États-Unis étaient d'accord avec Israël pour que « seuls des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza participent à la négociation ».

De son côté, le ministre israélien de la Police, M. Ronnie Milo, a déclaré à la tribune du Parlement à Jérusalem qu'Israël est « à la veille d'une percée diplomatique dans la voie de la paix », à la suite de la ré-

ponse de la Syrie aux propositions américaines.

« Le fait que la Syrie accepte pour la première fois de négocier directement avec Israël d'un règlement de paix constitue un changement révolutionnaire dans l'attitude de Damas », a déclaré le ministre qui répondait au nom du gouvernement à une motion de censure de l'opposition de gauche.

L'opposition travailliste israélienne a renoncé pour sa part à voter cette motion de censure contre le gouvernement de M. Shamir, compte tenu des nouvelles perspectives de réunion d'une conférence de paix.

Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a déclaré à la tribune du Parlement que son parti attendrait la réponse israélienne aux

Voir page 4: Israël

Les décrocheurs au secondaire sont surtout les francophones du public

Caroline Montpetit

LE TAUX de décrochage scolaire est quatre fois plus élevé chez les élèves fréquentant le secteur public dès la première année du secondaire, que chez des élèves fréquentant le secteur privé.

De plus, les « Québécois de souche » de niveau secondaire, décrochent dans une proportion deux fois plus élevée que tout autre groupe socio-démographique du Québec.

C'est ce que précise une enquête du ministère de l'Éducation du Québec sur le profil socio-démographique des décrocheurs.

Selon les données du rapport, le taux de décrochage est sensiblement moins élevé chez les enfants qui entrent au secondaire avant l'âge de douze ans, que chez ceux entrant

après l'âge de treize ans et qui décrochent dans une proportion de plus de 50 %.

Les filles décrochent moins que les garçons, et chez les élèves de certaines régions éloignées que dans les régions centrales ou méridionales.

Pour leur part, les élèves nés au Québec décrochent dans une proportion presque deux fois plus élevée que ceux qui proviennent d'ailleurs au Canada ou de l'étranger.

Trois étudiants sur dix inscrits en 1981 dont la langue maternelle était le français ont décroché au cours de la période observée, contre 17,2 % des élèves dont la langue maternelle était l'anglais.

Les données réparties selon la langue d'enseignement de l'établissement démontrent également que le réseau scolaire français retient 10 % moins d'étudiants que le réseau an-

glais sur une période de six ans.

Les francophones arrivent en fait juste après les Amérindiens et les Inuits qui décrochent, eux, dans une proportion de 70 % au cours de leurs études secondaires.

« Ces observations confirment les conclusions tirées à partir des derniers recensements dont les données sur la scolarisation des adultes font ressortir une certaine sous-scolarisation des francophones », écrit l'auteur du rapport.

« La propension des Québécois de souche à abandonner leurs études au secteur des jeunes est généralement deux fois plus élevée que celle appartenant à d'autres groupes socio-démographiques », conclut Luc Beauchesne, auteur de l'étude, responsable des études démographiques et économiques au Ministère de l'Édu-

Voir page 4: Les décrocheurs

L'ARABIE SAOUDITE

D'HIER À AUJOURD'HUI

Du 12 au 28 juillet de 11 à 21 hrs

Palais des Congrès de Montréal



ENTRÉE LIBRE

À trois mois de l'ouverture, les locataires se font rares au Centre de commerce mondial

d'après la Presse Canadienne

LE CENTRE de commerce mondial de Montréal ouvre ses portes dans trois mois, mais une seule grande compagnie (Northern Telecom) y a jusqu'ici loué un espace appréciable. Les deux autres locataires importants sont les gouvernements fédéral et provincial.

Le centre, qui a coûté 238 millions \$, offre pourtant en location 46 500 mètres carrés, dont 7000 mètres carrés pour des bureaux à vocation internationale.

Le célèbre architecte et urbaniste américain Edmund Bacon a dit du centre montréalais qu'il peut servir de « modèle dans le monde entier à toute ville voulant préserver et renforcer son caractère unique ».

Pour M. Derek Drummond, directeur de l'École d'architecture de l'université McGill, le centre « repré-

sente de toute évidence une chose positive pour la ville ». Il s'empresse d'ajouter, cependant: « J'ignore s'il constitue un atout commercial ».

M. Drummond n'est pas le seul à exprimer des doutes. Des courtiers immobiliers reprochent au centre d'être situé trop loin du district des affaires de Montréal.

Le promoteur Philip O'Brien, selon eux, est allé à contre-courant en ne suivant pas une tendance imprimée il y a 30 ans par la Place Ville-Marie, qui a attiré vers elle le siège social de la Banque Royale, situé auparavant rue Saint-Jacques.

Depuis ce temps-là, des grandes entreprises ont quitté le Vieux Montréal pour la région du square Dominion.

« Historiquement, le développement de la ville a pris la direction nord-ouest », a fait remarquer M. Louis Burgos, de la société immobilière Royal LePage.

M. Stephen Leopold, conseiller immobilier, a quant à lui signalé une autre erreur: le centre a été bâti sans qu'au moins un locataire important n'ait signé un contrat avant le début des travaux de construction. Selon lui, il s'agit d'un « projet risqué, où la plupart des pertes, s'il y en a, seront subies par le public ».

La Caisse de dépôt et placement, qui administre le portefeuille de la Régie des rentes du Québec, possède 39 % des intérêts du centre. La ville de Montréal, par l'intermédiaire de deux agences municipales, a financé 27,5 % du projet. Le reste appartient à des particuliers, dont 5 % au promoteur O'Brien.

Les libéraux fédéraux ne pourront pas respecter leur échéancier constitutionnel

Manon Cornellier

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Malgré les promesses faites lors du congrès de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada en mai dernier, le caucus des députés ne pourra pas respecter l'échéancier constitutionnel adopté par les militants libéraux du Québec.

Au bureau du chef Jean Chrétien, on confirme que les députés libéraux fédéraux, qui se réuniront demain à Ottawa, ne discuteront pas de la question constitutionnelle. Ils ne recevront pas non plus une copie du projet intégrant la résolution constitutionnelle adoptée par l'aile québécoise lors de son congrès tenu à Sherbrooke en mai.

Le comité constitutionnel du caucus n'a pas pu en effet respecter l'échéancier adopté par l'aile québécoise.

Lors de leur congrès, les libéraux québécois avaient appuyé une proposition constitutionnelle qui prévoyait la reconnaissance du caractère distinct du Québec. Ce principe était garanti par l'exercice de protection et de promotion de la langue et de la culture françaises, « dans le respect des droits et libertés reconnus ».

La résolution accordait un droit de veto au Québec et l'intégration dans

la formule d'amendement d'un droit de retrait avec pleine compensation financière. Le projet contenait un ensemble de points similaires à l'accord du lac Meech.

La résolution mise de l'avant par le député Paul Martin imposait aussi un échéancier serré au parti et demandait au comité du caucus national sur les affaires constitutionnelles de concevoir pour le début de juillet une proposition intégrant la résolution de l'aile québécoise.

Cela n'a pu être fait. Pourtant, il y a encore deux semaines, les personnes travaillant sur la question espéraient soumettre le projet au caucus de demain et rendre le tout public le même jour.

Ce plan s'est écroulé. On veut maintenant consulter la base du parti au cours du mois d'août afin d'éviter les divisions survenues autour de l'accord du lac Meech.

Le comité du caucus national sur les affaires constitutionnelles piloté par le député André Ouellet commence pourtant à avoir une idée claire du projet qu'il veut soumettre. Un des points étudiés concerne la façon de concilier la reconnaissance du caractère distinct du Québec et l'application de la Charte canadienne des droits et libertés.

Il s'agit, selon des sources près du dossier, de solutions novatrices pour le parti. Ces idées élaborées par le comité seraient assez détaillées pour être abordées par le caucus de mercredi mais le sujet ne figurait toujours pas à l'ordre du jour hier.

Pour en savoir plus, le caucus devra attendre la réunion précédant la rentrée parlementaire du 16 septembre. Le document, dit-on, devrait alors être prêt.

Ce document devait aussi, selon la résolution, être transmis à l'exécutif national et présenté, avant la fin septembre 1991, aux membres lors d'un Conseil général.

La aussi, les délais se sont étirés. Pour le moment, la prochaine réunion du Conseil général est prévue pour le mois d'octobre et celle de l'exécutif national pour décembre.

Au sein de l'équipe de rédaction du projet, on souligne que tout va bien et que la tâche serait tout simplement plus compliquée que prévue. De plus, on ne voudrait pas trop devancer le gouvernement qui, pour sa part, doit publier son projet constitutionnel en septembre.



À vous de jouer.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE **286-1200**

149 Terrains à vendre

MONT ORFORD, Eastman, 1 à 5 acres, vue panoramique, ruisseau, 7 500 \$ de l'acre. 1-291-4847.

RÉGION DE STE-AGATHE, 180 acres de terrain boisé entourant le lac Caissie, un lac vierge et privé, parfait pour les amateurs de nature sauvage, 195 000 \$, 514-369-0578.

STE-ADELE, Val Morin, 125 arpents, frontage sur le lac Beauvais, 750 pi. linéaires, 0.128 le pi. ca. Joseph, 337-4900.

160 App. et log. à louer

AUBAINE 995 \$, 91, 1 800 pi. ca., chauffé, plancher bois franc, 2 s/bains (tourbillon), rénové, ent. lav.-séch., St-Hubert près Rachel, 523-9555.

C.D.M. 5% + Spacieux haut duplex, 2 minutes U de W. 5303, McKenna. Tel: 341-5810.

275 Locaux à louer

LONGUEIL 382 King-Georges coin Lavallée. Locaux: 500 à 1300 pi., bureau, commerce, entrepôt, Grand stationnement. Prix compétitifs. 677-6884.

RUE ST-ZOTIQUE EST Espace commercial neuf 667-0495

283 Commerces à vendre

LAURENTIDES 2 boutiques literie, bon ch. d'affaires, offre raisonnable acceptée, 819-326-8855.

MAGASIN: vêtements importés d'Europe, pour hommes, bien situé, établi depuis 8 ans, à vendre ou sous-louer. Ben 387-2587.

407 Offres d'emploi

Consultant en Amiante cherche un(e) géant(e) pour diriger le bureau de Montréal pour développer de nouvelles affaires dans un marché grandissant avec haut potentiel. Autonome, bilingue, organisé, ayant initiative, avec expérience dans un ou plus des disciplines suivantes: architecture, génie civil, hygiène industrielle, inspection et échantillonnage d'air, affaires. Connaissance de consultation en enlèvement d'amiante est un avantage. Salaire attractif. Répondez avant le 29 juillet au: Dossier 385, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc H2Y 3S6.

29-07-91

283 Commerces à vendre

RESTAURANT, situé au centre-ville de Montréal, à vendre ou à louer. 130 places. Emplacement exceptionnel. Appelez 9h à 17h: 288-8749.

351 Ameublements

A BAS PRIX Futons et matelas toutes grandeurs, meubles, étagères, grand choix. 3580, Notre-Dame O. 939-6155.

375 Instruments de musique

PIANO DROIT «HEINTZMAN» En bon état. 950 \$ Soir: (514) 374-4003

399 Divers

ORQUE 1700s Filiales 275\$, cabinet 200\$, l'autel 35\$, chauffeuses 50\$, bicyclette 75\$, bicyclette d'exercice 100\$, compteur 100\$, couvre-lit, outils, jeu Apple 20\$, vêtements, etc. 527-3556, 524-6849.

559 Entretien, réparations, réparations

Monsieur Baignoire

ÉCONOMISEZ. Faites recycler sur place votre baignoire au fini "Well-Look". RÉSERVEZ MAINTENANT "Monsieur Baignoire" 336-1133 — 336-4945 990 Oulmet, St-Laurent

24-07-91

101 Propriétés à vendre

BORD DE L'EAU Navigable, à St-François Laval (Boul. Lévesque), maison de prestige, 360 000 \$ discutable ou échangeable pour propriété à revenus sur l'île de Montréal. 665-6969, 279-4444.

101 Propriétés à vendre

BORD DE L'EAU Ste-Rose, 142 pi. de terrain sur rivière, cottage de luxe, construction neuve. 668-5892.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Éléante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi. ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

MAURICIE, chalet 4 saisons, 49 chemin de l'île, Lac Pierre-Paul, St-Tite, Pays des Filles de Calet. Construction neuve, 7 pièces, 2 s/bains, 80 000 \$, 418-365-5472.

121 Condos à louer

A VOIRI 4 et 5%, bord de l'eau, face île Paton, Chomedey. Construction neuve, stationnement int./ext., ascenseur, piscine, marina. 497-3201 et 973-8574.

CONDO NEUF, 4%, 4302 Ernest-Gendreau, 650 \$ Pour visites: 597-3161

VILLE ST-LAURENT, l'Estragon, 4/5, très ensoleillé, 2 c.c., 2 s/bains, 20 min. centre-ville par train, 825\$, garage incl. Libre, 748-2192.

122 Condos à vendre

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridien, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi. ca. plus terrasse près de 400 pi. ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 987-3838, soir: 388-2704.

125 Chalets à louer

MAURICIE, maison d'été, 4 chambres, lav/séch., foyer, lac privé, golf à 15 min., très calme, 110 km de Mtl, 1 200 \$/mois (819)268-4056.

129 Chalets à vendre

ST-CALIXTE NORD, bord de l'eau, grand terrain, 6 pièces meubles, prix. nég., ligne directe Montréal: 222-2393.

149 Terrains à vendre

MONT ORFORD, Eastman, 1 à 5 acres, vue panoramique, ruisseau, 7 500 \$ de l'acre. 1-291-4847.

RÉGION DE STE-AGATHE, 180 acres de terrain boisé entourant le lac Caissie, un lac vierge et privé, parfait pour les amateurs de nature sauvage, 195 000 \$, 514-369-0578.

STE-ADELE, Val Morin, 125 arpents, frontage sur le lac Beauvais, 750 pi. linéaires, 0.128 le pi. ca. Joseph, 337-4900.

160 App. et log. à louer

AUBAINE 995 \$, 91, 1 800 pi. ca., chauffé, plancher bois franc, 2 s/bains (tourbillon), rénové, ent. lav.-séch., St-Hubert près Rachel, 523-9555.

C.D.M. 5% + Spacieux haut duplex, 2 minutes U de W. 5303, McKenna. Tel: 341-5810.

275 Locaux à louer

LONGUEIL 382 King-Georges coin Lavallée. Locaux: 500 à 1300 pi., bureau, commerce, entrepôt, Grand stationnement. Prix compétitifs. 677-6884.

RUE ST-ZOTIQUE EST Espace commercial neuf 667-0495

283 Commerces à vendre

LAURENTIDES 2 boutiques literie, bon ch. d'affaires, offre raisonnable acceptée, 819-326-8855.

MAGASIN: vêtements importés d'Europe, pour hommes, bien situé, établi depuis 8 ans, à vendre ou sous-louer. Ben 387-2587.

407 Offres d'emploi

Consultant en Amiante cherche un(e) géant(e) pour diriger le bureau de Montréal pour développer de nouvelles affaires dans un marché grandissant avec haut potentiel. Autonome, bilingue, organisé, ayant initiative, avec expérience dans un ou plus des disciplines suivantes: architecture, génie civil, hygiène industrielle, inspection et échantillonnage d'air, affaires. Connaissance de consultation en enlèvement d'amiante est un avantage. Salaire attractif. Répondez avant le 29 juillet au: Dossier 385, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc H2Y 3S6.

29-07-91

283 Commerces à vendre

RESTAURANT, situé au centre-ville de Montréal, à vendre ou à louer. 130 places. Emplacement exceptionnel. Appelez 9h à 17h: 288-8749.

351 Ameublements

A BAS PRIX Futons et matelas toutes grandeurs, meubles, étagères, grand choix. 3580, Notre-Dame O. 939-6155.

375 Instruments de musique

PIANO DROIT «HEINTZMAN» En bon état. 950 \$ Soir: (514) 374-4003

399 Divers

ORQUE 1700s Filiales 275\$, cabinet 200\$, l'autel 35\$, chauffeuses 50\$, bicyclette 75\$, bicyclette d'exercice 100\$, compteur 100\$, couvre-lit, outils, jeu Apple 20\$, vêtements, etc. 527-3556, 524-6849.

559 Entretien, réparations, réparations

Monsieur Baignoire

ÉCONOMISEZ. Faites recycler sur place votre baignoire au fini "Well-Look". RÉSERVEZ MAINTENANT "Monsieur Baignoire" 336-1133 — 336-4945 990 Oulmet, St-Laurent

24-07-91

591 Occasions d'affaires

INVESTISSEURS IMMOBILIERS Triplez votre mise de fonds. Investissez à long terme. 5 à 10 ans, avant retour. Minimum 250 000 \$. Jour: 767-1031, soir: 397-2901.

PARTENAIRE SÉRIEUX(EUSE) ACTIF(VE) recherché(e) pour une opération de franchise en pleine croissance à travers le Canada dans le domaine de la haute technologie. Investissement minimum 500 000 \$. Téléphone: 591-7958, 278-1873.

599 Offres de services professionnels

RESTAURATION Boiseries, meubles, armoires cuisine. Retouches. Jour: 640-8807, 9h-642-2919.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

SEARAY SEVILLE 88, 21 pi., hall cabine, moteur 205 H.P., 30 heures, 32 000 \$, jour: 1-533-6694, soir: 1-533-6508.

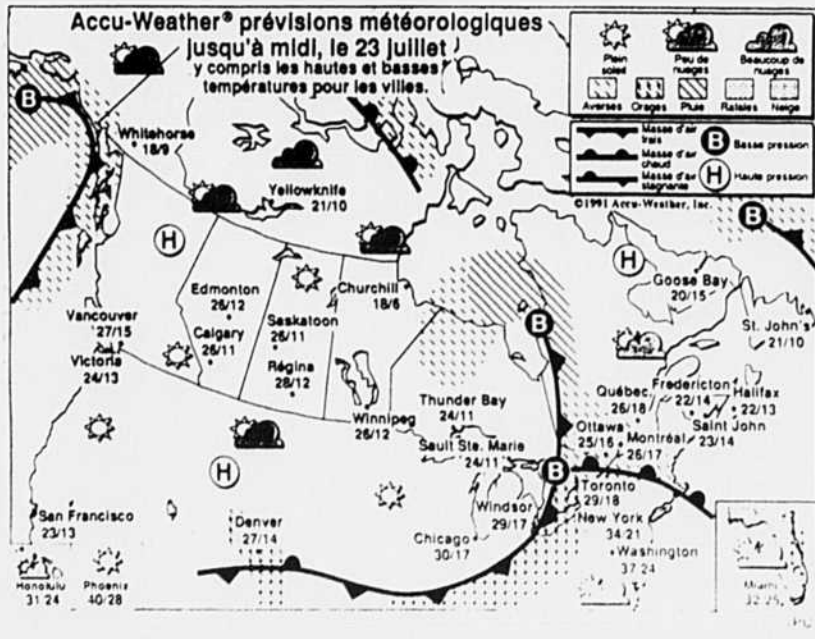
695 Automobiles à vendre

HONDA ACCORD ERR '91, 4p., 10 000 km, état neuf. Financement possible. Jour: 649-2821. Soir: 922-4436.

PORSCHE 356A, 1959, coupé, restauration professionnelle complète récente. 31 000 \$ ferme. Magog: soir, 819-843-0083, jour: 819-847-3529.

VOLVO 740GL, 1989, automatique. Tout équipé, 75 000 km, 15 000 \$. 654-8249

LA METEO



Situation générale: l'approche d'un creux barométrique relié à une dépression provenant du nord de l'Ontario attendra la baie James et poussera des nuages et des précipitations sur la majorité des régions du Québec. La Basse-Côte-Nord connaîtra ce temps mercredi, alors que le creux balayera le reste de la province. Les précipitations pourraient être localement importantes, surtout pour les régions du nord de la province. Derrière la dépression, de l'air plus frais envahira le Québec.

MONTREAL

Averses ou orages en matinée (probabilité de 50 %). Dégagement en après-midi. Max. 28. Demain: possibilité d'averses (30 %).

LEVER DU SOLEIL 5 h 28

COUCHER 20 h 33

QUEBEC

Laurentides, Trois-Rivières et Drummondville: averses ou orages en matinée (probabilité de 50 %). Dégagement en après-midi. Max. 28. Demain: possibilité d'averses (30 pour cent).

Ent: possibilité d'averses ou d'orages en matinée (30 %). Dégagement en après-midi. Max. 27. Demain:

possibilité d'averses (30 %).

Témiscamingue, Pontiac, Gatineau et Lièvre: averses ou orages en matinée (40 %). Ciel variable par la suite. Max. 25. Demain: possibilité d'averses (30 %).

Reservoirs Cabonga et Gouin: averses ou orages en matinée (50 %). Eclaircies par la suite. Max. 20. Demain: possibilité d'averses (30 %).

Antibi: averses dispersées (40 %). Max. 22. Demain: possibilité d'averses (30 %).

Baie-Comeau: pluie et risque d'orages (70 %). Max. 18. Demain: averses dispersées (40 %).

Gaspé et parc Forillon: averses et risque d'orages (70 %). Max. 20. Demain: possibilité d'averses (30 %).

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: quelques averses ou orages (70 %). Max. 23. Demain: possibilité d'uneaverse (30 %).

Lac-St-Jean, Saguenay et La Tuque: quelques averses ou orages (70 %). Max. 23. Demain: averses dispersées (40 %).

Estrée: quelques averses ou orages (60 %). Max. 25. Demain: possibilité d'averses (30 %).

Beauce et Québec: quelques averses ou orages (60 %). Max. 25. Demain: possibilité d'averses (30 %).

Sept-Îles: pluie et risque d'orages (80 %). Max. 16. Demain: averses dispersées (40 %).

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur de Chevery et à l'ouest: pluie (60 %). Max. 18. Demain: averses dispersées (30 %).

Secteur à l'est de Chevery: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 16. Demain: averses dispersées (30 %).

Source: Environnement Canada

PROBLÈME DE DROGUE ?

NOUS POUVONS T'AJDER

APPELLE: NARCOTIQUES ANONYMES

514-939-3092

Mérineau, Raoul

À Montréal, le 21 juillet 1991 à l'âge de 93 ans et 6 mois, est décédé M. Raoul Mérineau. Il était le fils de feu Bélani Mérineau et de feu Clarisse Racette. Il laisse dans le deuil ses quatre enfants: Claude (Louise Provost), Gilles (Marcelle Benoit), Louise (Maurice Ringuette) et Marielle, huit petits-enfants et une arrière-petite-fille. M. Mérineau fit carrière dans l'enseignement des métiers de l'automobile de 1928 jusqu'au moment de sa retraite en 1968.

Il sera exposé à la résidence Magnus Poirier Inc., 10526 Boul. St-Laurent, mardi le 23 juillet de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église St-Louis à 11 heures et de 14 à 16 heures à la Fondation Canadienne pour l'Arthrite seraient vivement appréciés.

Direction Urgel Bourgie Ltée

LAUNAY, Simone (née) Salmon

Décédée subitement à son domicile le 21 juillet 1991, à l'âge de 80 ans. Fille de feu Alx Salmon et de Laurence Jampierre, et épouse de feu Jean E. Launay. Mère de Viviane F. Launay, Rockcliffe Park, Ontario, et du Dr Marc-P. Launay, Montréal. Soeur de Colette Sananès, Paris. Grand-mère bien-aimée de Michaël, Arielle, Dominique et François, et belle-mère bien-aimée du Dr Bruce Nesbitt, Rockcliffe Park. Regrettée par Anne-Marie Roussel, Sylvia Fize-Roussel et ses enfants Orlando et Haydée, et le Dr Patrick Sananès, tous de Paris, ainsi que par Paul et Koutis Kos, Londres, Angleterre. Née à Thou, en France, Simone avait une Licence-ès-Lettres de la Sorbonne, et a été durant la guerre fonctionnaire de l'administration universitaire. Après la douloureuse période de l'Occupation de la France de 1940 à 1945, elle est venue avec son mari à Montréal en 1946. Elle a donné pendant de nombreuses années des cours de conversation française à l'université McGill. Une messe funéraire aura lieu à l'église Notre-Dame-Des-Neiges, 5366, Chemin Côte-Des-Neiges, Montréal, le mercredi 24 juillet à 10h00; la messe sera suivie d'une incinération au Cimetière Mont-Royal, Forest Road, Outremont, puis d'une réception à 4840, Chemin Circle, Montréal. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Canadienne pour l'Arthrite seraient vivement appréciés.

Direction Urgel Bourgie Ltée

LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 Rhodium. — Donne soit.

2 Diable. — Neptunium. — Monnaie bulgare.

3 Composé dérivé de l'urée. — Pingre.

4 Réflexe.

5 Se rendra. — Rallier.

6 Quitter. — Choix.

7 Sable mouvant. — Liste des plats. — Brome.

8 Richesse. — Prairie. — Urticacée.

9 Pêche à peau lisse. — Samarium.

Solution d'hier

1 TONGSTIQUE

2 ARAIRE USNEE

3 BOIS TOAT UR

4 ABNEGATION

5 CIEL NE NOCE

6 L'LOIR SURI

7 PILE SODALIN

8 ANA SESAME

9 RESTER LITE

10 SOULEVE

11 RUEZILCEP

12 ETRE ZIRONE

La réserve de la CSST dépasse les 5 milliards \$

Même si le taux de cotisation a été diminué à deux reprises depuis 1989

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) peut compter sur une solide réserve de plus de 5 milliards \$.

Cet actif est principalement constitué de fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec répartis en actions (32 %) et obligations

(54 %).

En 1990, les revenus de placements et les intérêts sur les cotisations ont rapporté à la CSST la somme de 398 millions \$.

Pour la même année, les cotisations des employeurs se sont élevées à 1,4 milliard \$ pour des revenus de 1,8 milliard \$.

Selon les renseignements touchant les engagements de la CSST, la réserve actuarielle de 5 milliards \$ ap-

paraissant au bilan de décembre 1990 représente 65 % de la valeur totale des déboursés et indemnités acceptés depuis que la loi existe et jusqu'à maintenant.

Dans le rapport financier 1990, le conseil d'administration et le conseil exécutif ont expliqué l'importance de maintenir une politique de pleine capitalisation des actifs de la CSST en soutenant que l'actif doit être égal au passif « sans vouloir maintenir un surplus ».

Le taux moyen de cotisation, de 2,75 \$ par tranche de 100 \$ de salaire assurable en 1989, est passé à 2,50 \$ en 1990 et à 2,32 \$ en 1991.

La masse salariale définitive déclarée par les employeurs qui défraient seuls le coût de cette assurance était de 59,1 milliards \$ comparativement à 55,8 milliards \$ en 1989 et le montant maximal du salaire assurable est passé pour la même période de 38 000 \$ à 42 000 \$.

Les fonds administrés par la Caisse de dépôt et placement ont atteint les 3,6 milliards \$.

Les dépenses de la CSST au cours du dernier exercice ont été de 2 milliards. Elle a déboursé 1 milliard \$ pour des lésions corporelles survenues en 1990 et de 521 millions \$ pour celles survenues avant 1990.

Au 31 mars 1991, la CSST a ouvert

241 426 dossiers d'accidents du travail et maladies professionnelles.

Les indemnités versées aux travailleurs pour absence au travail ont totalisé 630 millions \$, soit 41,5 millions \$ pour incapacité temporaire et 594,5 millions \$ pour le remplacement du revenu, 124 millions \$ pour assistance médicale, 58 millions \$ pour frais de réadaptation et 176 millions \$ pour incapacité permanente.

La Commission a aussi reçu 28 239 demandes de prestations pour retraite dont 4288 reliées à des lésions antérieures à 1985.

En 1990, 185 travailleurs ont perdu la vie à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle.

Depuis 1981, la CSST administre le programme d'indemnisation des travailleuses enceintes ou qui allaient et qui exercent leur droit au retrait préventif. L'année dernière, 21 088 demandes ont été reçues pour des indemnités totales de 69 millions \$, une augmentation de 40 % par rapport à 1989.

Puisque la CSST a aussi comme mandat de faire de la prévention, elle a effectué 48 357 visites dans des établissements et des chantiers au Québec. Il y a eu 5294 interventions à la suite de plaintes. Les inspecteurs ont signalé 52 216 dérogations et délivré 1015 avis d'infraction.

6000 pages de notes à transcrire avant d'étudier les accusations de Kealey

Jim Brown

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Il faudra encore un mois, peut-être davantage, avant que la justice ontarienne n'entreprene l'examen des accusations privées de fraude et de corruption portées contre 13 conservateurs fédéraux et trois dirigeants de la GRC.

Mme Barbara Kreyer, porte-parole du ministère du Procureur général de l'Ontario, a fait savoir hier que trois sténographes de la cour ont été assignés à la transcription sur papier des témoignages enregistrés sur bande magnétique pendant 17 jours d'audiences à huis clos.

C'est cette preuve, soumise devant un juge de paix par une bonne douzaine de témoins, qui est à l'origine des accusations portées par M. Glen Kealey.

Parlant du délai prévu d'un mois, Mme Kreyer, qui était interviewée à Toronto, a expliqué qu'il s'agissait d'une évaluation sommaire. « Ce pourrait être plus long avant que le ministère reçoive la transcription, peut-être moins long. C'est uniquement une supposition. »

L'avocat de M. Kealey, Richard

Bosada, ne s'est pas étonné du délai. La transcription des témoignages pourrait représenter 6000 pages et plus, sans compter les documents additionnels déposés par certains témoins, a-t-il ajouté.

Une fois les témoignages transcrits noir sur blanc, des hauts fonctionnaires du ministère les étudieront avant de décider du sort du dossier. Il se pourrait que le Procureur de la Couronne les reprenne à son compte, suspende les procédures, ou encore demande une enquête à un corps policier indépendant, ce qui pourrait produire d'autres délais.

Le gouvernement affirme que trois des personnes accusées, le ministre des Sports, Pierre Cadieux, le président du Sénat, Guy Charbonneau et le Commissaire de la GRC, Norman Inkster, demeureront en poste, en attendant la décision du Procureur de l'Ontario.

Traditionnellement, lorsqu'ils font l'objet d'une enquête criminelle, les ministres et autres hauts fonctionnaires renoncent temporairement à leur fonction. Mais le vice-premier ministre, Don Mazankowski, et le ministre de la Justice, Kim Campbell, ont indiqué la semaine dernière que ce dossier soulève des problèmes inédits, du fait de la manière dont les accusations ont été portées.

M. Kealey s'est prévalu d'une procédure rarement utilisée du Code criminel qui autorise de simples citoyens à porter des accusations criminelles à titre privé. La juge de paix Lynn Coulter l'a autorisé à aller de l'avant avec ses accusations après avoir présidé les 17 jours d'audiences à huis clos.

Outre M. Cadieux, Charbonneau, les ex-ministres Roch LaSalle, André Bissonnette et Michel Côté, le sénateur Michel Cogger, l'ex-sénateur Jean Bazin, l'ancien chef de cabinet de Brian Mulroney, Bernard Roy, et l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, Frank Moores, sont au nombre des accusés.

Dernier Recours: peu d'optimisme

Sylvain Blanchard

ADMINISTRATEURS et syndiqués de Dernier Recours se rencontrent jeudi matin pour tenter de sortir leurs négociations de l'impasse et permettre la réouverture de ce centre qui vient en aide aux itinérants.

Il s'agit vraisemblablement de la dernière rencontre entre les parties avant que le ministre du Travail ne soit saisi du rapport du conciliateur et décide de nommer ou non un arbitre dans ce conflit.

Depuis la fermeture de Dernier Recours la semaine dernière, aucun échange n'a eu lieu entre les parties. Incapable de s'entendre avec ses vis-à-vis patronaux sur l'ensemble du volet monétaire de leur première convention collective, le syndicat (affilié au SSCP — FTQ) fonde peu d'espoir sur la rencontre de jeudi, persuadé que la solution au conflit se trouve à Québec.

« C'est le gouvernement, dit leur porte-parole Gilles Mathieu, de concert avec la ville de Montréal qui, demain matin, peut mettre fin à ce conflit. Dernier Recours a besoin d'un 'vrai budget' pour aider sa clientèle, d'un budget stable qui correspond à la réalité d'aujourd'hui. »

Le syndicat tente actuellement de rencontrer le ministre des Affaires sociales et le maire de Montréal pour les mettre au parfum de la situation. Marc-Yvan Côté et Jean Doré n'ont pas encore répondu à l'appel.

« La fermeture de Dernier Recours a fait du bruit, indique M. Mathieu. Les gens en parlent et, bien souvent, ils nous appuient. On espère seulement que les élus, ceux qui ont le pouvoir de dégrader les fonds nécessaires pour sortir Dernier Recours du gouffre financier, réagiront et accepteront de faire ce qui doit être fait. »

Dans le but de protester contre ce qu'ils appellent le sous-financement chronique de Dernier Recours, la vingtaine d'employés du centre organisent ce matin une manifestation devant l'hôtel de ville. Le tout débute à 10 heures et se termine aux environs de midi.

La police a le droit de piéger les clients des prostituées

Caroline Montpetit

LA COUR d'appel du Québec a rejeté vendredi dernier la requête d'un homme ayant communiqué avec un agent de police simulant la prostitution, condamné antérieurement par la Cour supérieure du Québec.

Le requérant, M. Claude Ruest, avait été acquitté en première instance par la Cour municipale de Montréal.

Dans leur jugement, les juges Fisher, Jacques et Mailhot ont dû interpréter l'article 213, du Code criminel du Canada, qui condamne toute personne communiquant ou tentant de communiquer avec une prostituée pour obtenir ses services.

« Le juge de première instance écrit, peut-être justement, que l'article 213 aurait dû être rédigé de façon à mieux refléter son but, écrit le juge Fish. Quoi qu'il en soit, je crois que le Parlement, en condamnant la communication publique dans le but

de la prostitution, entendait protéger qui que ce soit de la nuisance de la proposition dans la rue ».

Dans sa défense, M. Ruest, arrêté à Montréal en 1986, pour avoir sollicité les services d'un agent de police simulant la prostitution, avait allégué que la personne sollicitée était bien un agent de police et non une prostituée.

Citant le juge Kerans J.A., de la Cour d'appel de l'Alberta, le juge Fish écrit :

« Le but de la loi est de proscrire la sollicitation dans la rue par les prostituées et par leurs clients. À mes yeux, cet article de la loi s'applique tant à une communication émise par une prostituée, qu'à une communication d'un membre du public à un autre, qui croit qu'il s'adresse à une prostituée, dans le but de retenir ses services sexuels ».

M. Ruest a été condamné à 250 \$ d'amende par la Cour supérieure du Québec.

La SAQ fermera la majorité de ses magasins le jeudi soir

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Les habitudes des clients de la Société des alcools du Québec seront passablement bouleversées à compter du 3 septembre : la majorité des établissements seront fermés le jeudi soir.

Les employés des magasins de la SAQ ont été avisés de cette nouvelle directive, par une lettre de l'employeur, il y a quelques jours. « On a sans doute profité de la période des vacances pour nous en passer une vite », commentait le délégué régional du syndicat des employés de magasins, M. Claude Rivard.

« Cette nouvelle directive n'enchantait guère les employés, mais ceux-ci déplorent surtout l'attitude un peu cavalière de la société d'État dans cette décision. « Alors que la majorité des autres commerces veulent prolonger leurs heures d'ouverture, la SAQ va à contre-courant en voulant les réduire », s'est-il étonné.

Ce sont surtout les employés occasionnels qui feront les frais de la nouvelle directive. Les employés permanents se verront tout simplement imposer des heures de travail différentes en devant, par exemple, travailler le vendredi soir au lieu du jeudi. Par contre, les employés occasionnels perdront automatiquement quatre heures de travail.

« Pour sauver une soixantaine de dollars par semaine, la SAQ va décaler les habitudes des clients et brimer leur droit. Il faut se demander ce qu'elle fait de sa vocation sociale en tant que monopole d'État », a précisé M. Rivard.

De son côté, un porte-parole de la SAQ, M. Jean Chouzenou, a affirmé que la décision a été prise par souci de s'adapter à l'environnement commercial du Québec. « Nous voulons que la SAQ soit en harmonie avec les autres genres de commerce », a-t-il souligné.

Si les employés évaluent que la nouvelle directive va embêter les clients, la SAQ estime, au contraire, que les clients vont être moins mêlés. « Les succursales fonctionnaient selon des horaires très différents. Les heures d'ouverture seront maintenant uniformisées pour la majorité d'entre elles. Ainsi, en début de semaine, les portes fermeront partout à 17h30, certains endroits, elles demeureront ouvertes jusqu'à 18h », a rappelé M. Chouzenou.

La décision d'ouvrir ou de fermer certains magasins le jeudi soir a été prise en fonction de l'environnement commercial. « Les magasins situés dans les centres commerciaux ou dans les fortes zones commerciales demeureront ouverts le jeudi soir tandis que les autres seront fermés », a ajouté le porte-parole de la SAQ.

Entre-temps, les employés espèrent que la nouvelle directive de la SAQ fera réagir les commerçants et les élus des villes touchées par ces fermetures. « Car il n'y a rien de positif là-dedans pour personne », a conclu le représentant des employés.

Un accrochage meurtrier entre trois véhicules

CHICOUTIMI (PC) — Un jeune femme de 21 ans, Isabelle Bouchard, de Chambord, a été tuée lors d'un accident impliquant trois véhicules, survenu sur la route 169, qui encercle le lac Saint-Jean.

Un premier accrochage s'est produit entre deux voitures qui se croisaient sur la voie publique. Une des deux automobiles en cause est entrée en collision avec un troisième.

Quatre autres personnes impliquées dans l'accident ont été blessées, dont deux gravement.

CARTES D'AFFAIRES



ROBIC
Fondée en 1892

55 St Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Tél.: 05 268656
Fax: (514) 845 7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

**SWABEY
OGILVY RENAULT**

AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Tél.: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389

MONTREAL OTTAWA



PHOTO AP

Pas de vacances pour les réfugiés

Des centaines de réfugiés d'Europe de l'est attendaient hier dans la ville-frontière polonaise de Zgorzelec une chance de passer en Allemagne. Venus de tous les pays libérés du joug communiste, leur nombre a augmenté dramatiquement au cours des derniers mois.

Des militants Mohawks tentent de gagner l'opinion internationale à leur souveraineté

Lisa Schlein

de la Presse Canadienne

GENÈVE — Des militants mohawks ont entrepris une opération de lobbying à l'échelle internationale, afin de recueillir des appuis à leur revendication du statut de nation indépendante.

« Ce ne sont pas toutes les autres nations qui sont d'accord avec ce que fait le Canada », déclarait hier le délégué mohawk Andrew Delisle, de Tanahakate. Des pays du tiers monde nous appuieraient, mais il n'y a pas eu de déclaration formelle de leur part faisant clairement savoir qu'ils reconnaissent l'existence de la nation Mohawk, a-t-il dit, ajoutant que c'est à cela que les militants consacrent leurs efforts.

M. Delisle et quatre autres représentants de la nation Mohawk ont l'intention de solliciter les organisations non-gouvernementales, les autres peuples indigènes et les représentants gouvernementaux qui assistent à une rencontre de deux semaines du Groupe de travail de l'ONU sur les populations indigènes.

M. Delisle affirme que les Mohawks entretiennent peu d'espoir de trouver une solution à leur problème au Canada même. C'est la raison

pour laquelle les Mohawks ont décidé d'investir la scène internationale, a-t-il expliqué.

« Nous n'allons pas laisser le Canada se promener à travers le monde en se glorifiant de respecter les droits et libertés de la personne. Nous allons informer les autres pays de ce qu'est le Canada, et le Canada se verra obligé de changer et de traiter avec nous », a-t-il prévenu.

Les travaux du groupe, dont c'était hier la première séance, précèdent la session estivale annuelle de la sous-commission des Nations-Unies sur les droits de la personne, un organisme constitué d'experts indépendants qui mènent des recherches et enquêtent sur les plaintes de violations des droits. Depuis 1977, le groupe travaille à la rédaction d'une Déclaration de droits et principes universels visant à protéger les

droits légaux, culturels et politiques des peuples indigènes, une tâche qui ne sera pas probablement pas terminée avant 1995.

Les militants mohawks ne prévoient pas d'affrontements avec les diplomates canadiens à l'ONU cette année, comme cela avait été le cas l'été dernier au plus fort de la crise d'Oka, au Québec, mais ils en ont encore gros sur le cœur à l'égard des autorités québécoises et canadiennes.

Le représentant de Karonhiashente Dale Dione affirmait même que les relations entre le Canada et la nation Mohawk se sont dégradées, puisqu'avant l'été dernier, a-t-il dit, « nos territoires n'étaient pas occupés par les policiers fédérale et provinciale », comme c'est le cas maintenant, une situation qui s'apparente selon lui à « des tactiques d'intimidation ».

Om Namo Narayanaya • Fête pour la Paix Om Namo Narayanaya

Om Namo Narayanaya Friedens Festival

La paix

est le plus grand des trésors

La paix mondiale commence par la paix individuelle. Venez passer avec nous cette fête pour la paix d'une semaine afin de redécouvrir la paix intérieure. Soirées animées par Rabbi Shlomo Carlebach, Sant Keshavadas, Sachdev, Stephen Fiske, Satya Narayan Charka et Dr. Narendra Verma. Postures de Yoga, respiration, relaxation, méditation et repas végétariens font partie du programme de Yoga intégral quotidien.



H.H. Swami Svaranda 1987-1993

28 Juillet - 4 Août

Sivananda Ashram Camp de Yoga,
Maison Mère Internationale
Centres de Yoga Sivananda
8ème Ave. Val Morin, Québec, JOT 2R0



Swami Vahnu devananda Fondateur, SYVC

Pour Réservations • Information • Brochure appelez au (819) 322-3226 • (514) 279-3545

Om Namo Narayanaya Peace Festival • Om Namo Narayanaya

Festival para la Paz Om Namo Narayanaya

SUITES
DE
LA PREMIERE
PAGE

◆ Les É.-U.

pour l'améliorer. Pour sa part, le Canada mentionnait en juin dernier qu'il allait chercher à obtenir un accès accru aux contrats gouvernementaux américains et aux institutions financières.

Un large sourire est apparu au visage de Mme Hills, lorsqu'une question a porté l'élargissement de cette zone de libre-échange à tout l'hémisphère, depuis le Canada jusqu'au Chili. Elle a d'abord rappelé que le président Bush avait déjà parlé de cette éventualité. Elle avoue elle-même qu'elle sent un vent nouveau en ce sens souffler sur plusieurs pays en Amérique centrale et en Amérique du Sud, notamment au Venezuela et au Chili, sans oublier le Mexique lui-même, qui s'opposait à une telle évolution, il y a à peine quelques années.

Mme Hills considère que l'accord canado-américain constitue un modèle que plusieurs autres pays vont vouloir suivre. « Nous applaudissons les efforts de d'autres pays pour baisser leurs tarifs, mais il faut que cette réduction ait seulement lieu entre ces pays eux-mêmes et non pas uniquement avec les États-Unis », explique-t-elle. Elle souhaite en somme que les Amériques deviennent une vaste zone de libre-échange, en faisant valoir que « plus les barrières tarifaires vont baisser, plus on augmentera les chances de croissance économique dans tout l'hémisphère ».

Ce sont là néanmoins des considérations à moyen ou long terme. Pour le moment, les négociations tripartites en Amérique du Nord ne font que commencer, de l'aveu même de la représentante. Elle est confiante qu'on parviendra à développer un bon mécanisme pour traiter des conflits, à l'instar du modèle Canada-USA, tout en présupant qu'il y aura quand même des frictions, comme cela se voit également dans les rapports commerciaux entre Canadiens et Américains. Cela n'empêche pas les entreprises de demander une élimination plus rapide que prévue des tarifs douaniers. Ainsi, le 1er juillet dernier, on a annoncé des réductions portant sur plus de 400 produits de chaque côté de la frontière pour une valeur d'environ 2 milliards \$ en termes d'échanges commerciaux, dont la valeur totale en 1990 fut de 202 milliards \$.

Au-delà des grands principes cependant, les négociations tripartites présentent des embûches considérables. Entre autres, comment concilier deux économies aussi différentes et disproportionnées que celles des États-Unis et du Mexique? « Nous ne savons pas comment nous allons structurer cette libéralisation », avoue Mme Hills. Pour l'heure, le Mexique impose un tarif moyen de 20 %, alors que celui des États-Unis est en moyenne de 4 %, une différence de 220 %!

La représentante du gouvernement américain laisse entendre qu'on ne brusquera pas les choses et qu'on prendra tout le temps pour négocier un bon accord, en prévoyant une transition la moins douloureuse possible, sans oublier toutefois qu'on

veut aller le plus vite possible et que ce dossier reste l'une des plus grandes priorités du président Bush.

◆ Les décrocheurs

cation.

Pour les fins de son enquête, le ministère s'est adressé à 92 000 nouveaux inscrits en première année du secondaire en septembre 1981, et à 93 000 nouveaux inscrits de 1982, suivis sur une période de sept ans.

De ces deux groupes, 24 000 et 27 000 élèves ont abandonné leurs études avant l'obtention du diplôme d'études secondaires, pour une proportion de 26 % et 30 % de décrocheurs.

On signale également des abandons précoces dans les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, où 15 % des élèves observés à partir de 1981 et 1982, avaient déjà décroché avant la troisième année du secondaire.

Sans conclure sur les cause du décrochage scolaire des étudiants, l'auteur fait référence, une fois de plus à l'augmentation de la note de passage, instaurée par l'ex-ministre de l'Éducation Claude Ryan, et aux conditions socio-économiques des étudiants.

◆ Israël

propositions américaines avant de fixer sa position. Il a toutefois mis en garde M. Shamir contre un refus qui « ferait porter sur Israël la responsabilité de la poursuite de l'état de guerre avec le monde arabe ».

Au terme de sa cinquième tournée au Proche-Orient depuis la fin de la guerre du Golfe, le secrétaire d'État américain, James Baker, a exhorté hier Israël à accepter les propositions de paix de Washington, appuyées par les principaux pays arabes.

À l'issue de deux entretiens avec James Baker, dimanche soir et hier matin, le premier ministre israélien, Yitzhak Shamir, a fait savoir qu'il donnerait prochainement sa réponse sur la tenue d'une conférence de paix immédiatement suivie de négociations bilatérales.

« Il s'agit d'une question de jours et non de semaines », a dit son porte-parole Avi Pazner, en ajoutant qu'il restait « différents problèmes que nous examinerons dans les prochains jours ».

James Baker, qui a quitté Israël en fin de matinée pour Kuala Lumpur, a confirmé que les Israéliens lui avaient promis une réponse rapide.

« Je pense que c'est l'instant d'une occasion historique. Pendant 43 ans, Israël a recherché des négociations directes avec ses voisins et il a eu raison », a déclaré le chef de la diplomatie américaine lors d'une conférence de presse.

Maintenant, il existe une chance réelle d'engager ces négociations en face à face. Israël a maintenant des partenaires arabes désireux d'engager des négociations directes. (...) J'attends leur réponse avec grand espoir », a-t-il poursuivi.

Il a cependant déclaré qu'Yitzhak Shamir avait rejeté une proposition de l'Arabie saoudite, de l'Égypte et de la Jordanie d'arrêter les implantations de colonies juives dans les territoires occupés en échange de la fin du boycottage économique d'Israël par les Arabes, en jugeant cette affaire « distincte du processus de paix ».

L'OLP a annoncé hier à Tunis qu'elle donnerait sa réponse aux pro-

positions de James Baker à l'issue d'une série de consultations avec les gouvernements jordanien, égyptien et syrien.

Seule note divergente dans le monde arabe, le Parlement jordanien a pris le contre-pied du roi Hussein en dénonçant les efforts de paix américains.

« Nous refusons une conférence de paix qui autoriserait la poursuite de l'occupation de la Palestine par Israël et mettra fin à son inimitié avec les États arabes voisins », a déclaré le parlement dans un communiqué publié dans la nuit de dimanche.

Après l'appui apporté à Washington par les principaux pays arabes — Égypte, Arabie saoudite, Syrie, Jordanie, Liban, Oman, Émirats arabes unis, Bahreïn et Qatar — un non pur et simple d'Israël placerait l'État hébreu en position d'accusé, responsable de l'échec des négociations, soulignaient hier la presse et la classe politique israéliennes.

◆ Les Noirs

tion des jeunes a atteint un point critique. « Certains versent dans la criminalité, et c'est ce que le grand public voit. Mais le découragement face au manque d'avenir existe de façon générale et il faut que les gouvernements comprennent la nécessité de mettre en place un processus où les Noirs pourront s'exprimer. »

Le leader a d'ailleurs accueilli avec satisfaction le message que le premier ministre Robert Bourassa a envoyé vendredi en réaction à la mort de Marcelus François, ce jeune Noir abattu par erreur le 3 juillet dernier à la suite d'une bavure policière.

M. Hamilton s'est dit heureux que M. Bourassa y fasse part de sa « ferme opposition » à la discrimination, qu'il souhaite que toute la lumière soit faite dans cette affaire et que celle-ci ne se répète plus.

« J'y vois beaucoup de bonne foi », a conclu M. Hamilton, qui avait pourtant failli quitter les lieux avec furie mercredi dernier, lors de la rencontre des leaders noirs avec le premier ministre, parce qu'on le faisait attendre trop longtemps...

La date d'une prochaine rencontre avec M. Bourassa sera fixée à la fin de cette semaine.

Notons enfin que la date des funérailles de Marcelus François n'a toujours pas été déterminée. « Nous n'avons même pas reçu le corps encore », s'exclamait-on au salon funéraire où le jeune homme, père de famille, doit être exposé. Depuis son décès jeudi soir dernier, M. François repose à l'Institut médico-légal à des fins d'autopsie.

Enfin, la mère de Marcelus François devait quitter l'hôpital hier, après y être entrée vendredi matin pour épuisement. « La famille est en proie à beaucoup de stress puisqu'à la peine et à l'incompréhension s'ajoutent des difficultés financières », expliquait hier M. Hamilton.

23 juillet

par la PC et l'AP

1990: les Mohawks disent non aux propositions du ministre John Ciaccia, qui tentent de résoudre la crise d'Okla, de sorte que l'impasse demeure totale. A Ottawa, le gouvernement accuse les Warriors d'être une bande de criminels.

1989: le premier ministre japonais Sousuke Uno démissionne après la défaite de sa formation, le Parti Libéral Démocrate, au pouvoir depuis l'après-guerre, aux élections parlementaires.

1987: un léger tremblement de terre de trois degrés et demi à l'échelle de Richter secoue le centre-sud de l'Ontario mais ne cause pas de sérieux dommages.

1986: en Grande-Bretagne, le prince Andrew, deuxième fils de la reine Elisabeth, épouse Sarah Ferguson.

1983: Téhéran annonce qu'une grande offensive a été lancée en territoire irakien, dans les montagnes kurdes, et que trois mille militaires irakiens ont été tués ou blessés.

1980: décès à l'âge de 72 ans du sénateur Sarto Fournier, qui fut maire de Montréal de 1957 à 1960, décès du comédien Peter Sellers.

1979: décès de l'écrivain français Joseph Kessel, né en 1898.

1971: publication de "La Sagouine" d'Antoine Maillet.

1958: la reine Elisabeth nomme pour la première fois des femmes, au nombre de quatre, à la Chambre des Lords.

1955: Jacques Amyot, de Québec, devient le premier nageur à traverser le lac Saint-Jean.

1951: le maréchal Pétain, 95 ans, meurt à l'île d'Yeu.

1945: ouverture du procès du maréchal Pétain, dont la condamnation à mort, prononcée le 15 août, sera commuée en détention à vie.

1943: les lignes aériennes Trans-Canada inaugurent un service transatlantique Montréal-Londres.

1942: les parlementaires canadiens adoptent le projet de loi relatif à la conscription.

Ils sont nés un 23 juillet: l'empereur éthiopien Haile Selassie (1892-1975); l'actrice Gloria De Haven (1925-); l'actrice Belinda J. Montgomery (1950-).



720 millions \$ de cocaïne!

Les services américains de lutte contre les stupéfiants (DEA) ont dit avoir saisi hier à New York une cargaison de 4050 kg de cocaïne à bord du chalutier *Hunter* (ci-haut) utilisé par le cartel colombien de Cali et la mafia américaine. La valeur marchande de la drogue est estimée à 720 millions \$ US. Le chef des services antidrogue de New York, Robert Bryden, a précisé que la cocaïne était dissimulée dans des caisses de poisson lorsque le navire a été intercepté au large de Brooklyn. Des recherches ont été lancées pour retrouver un cargo étranger qui a livré la drogue au *Hunter*. Cette saisie est la deuxième en importance dans les annales de New York. En 1989, on y avait intercepté un bateau transportant 5000 kg de cocaïne. Selon Robert Bryden, le bateau appartenait à un certain Peter Califano, lié à la mafia américaine, qui a été arrêté avec deux autres suspects. Les emballages de la cargaison étaient ceux qu'utilise le cartel de Cali.

Les cablodiffuseurs restent libres de ne pas verser plus de 5 % à la télé communautaire

(PC) — Dans sa récente politique de la télévision communautaire, le CRTC préfère ne pas imposer par voie de règlement la part de financement à consacrer par les compagnies de câble à cette chaîne.

En juin 1990, en annonçant le réexamen de la politique en vigueur depuis 1975, le CRTC prévoyait obliger les compagnies ayant plus de 2000 abonnés à y investir au moins 5 % des recettes du service de base; il s'agit là de la moyenne canadienne, la part effective oscillant entre 1,2 et 19 pour cent d'une compagnie de câble à l'autre.

Or ayant entendu cet hiver les personnes et intérêts concernés, le tribunal administratif fédéral a jugé préférable dans sa nouvelle politique que ces 5 % demeurent « une ligne directrice, à laquelle il peut y avoir des exceptions ».

Comme pour la proportion de chansons francophones à la radio, a dit hier, Lucie Audet, porte-parole du CRTC, le titulaire de permis qui ne satisfait pas à la norme « devra se justifier, au cas par cas ».

Il s'agit là d'un niveau plancher car le CRTC ajoute que les compagnies contribuant déjà à leur chaîne communautaire pour plus de 5 % devront continuer à le faire.

En 1975, les cablodistributeurs du Canada avaient investi 6,3 millions\$ dans leurs chaînes communautaires; en 1990, le total national a été de 61,8 millions\$ dont 16,68 millions\$ au Québec.

Chez Vidéotron, le coordonnateur de la chaîne communautaire, Char-

les-Jean Sucsan, apprécie que le CRTC opte pour la souplesse et observe que, « à moyen terme, les faits entraînent la réglementation. Et une telle approche fonctionne, la preuve, c'est que nous livrons la marchandise ».

Le CRTC admet la pratique des échanges de services avec des mandataires, autorisant de montrer à l'écran les adresses et numéro de téléphone d'une entreprise comme cela se fait depuis un bon moment.

Les messages publicitaires ne sont pas non plus limités dans leur durée; le critère principal du CRTC interdit toutefois les vues animées, pour ne pas empiéter sur le gagne-pain des diffuseurs commerciaux.

Règle générale, les animateurs d'émissions à la chaîne communautaire sont bénévoles. Sont payés par contre les employés de ministères, municipalités et organismes dont les tâches normales incluent les affaires publiques et qui vont participer à la télévision communautaire.

Mais le bénévolat finit par créer des attentes, à la rencontre desquelles iront naturellement des entreprises à but lucratif. « Il faut être au aguets, dit M. Sucsan. Nous avons déjà eu des mauvaises surprises, où la prestation de services dépendait d'un passage à l'émission. La chaîne communautaire de Vidéotron n'est pas un producteur de documents corporatifs ».

Au lieu de bénévoles, il préfère parler des « utilisateurs de la télévision communautaire, en somme des gens ayant un sujet à coeur et qui

peuvent chez nous l'exprimer publiquement ». Règle générale, la compagnie de câble fournit les services techniques et le personnel d'encadrement.

A compter de septembre, Vidéotron diffusera une nouvelle émission d'une heure par semaine, « Vivre à Montréal ». Préparée avec le concours de la ville, elle sera toutefois produite par Vidéotron seule.

Avec l'équipe que nous avons retenue, nous insistons pour une approche journalistique, donnant par exemple la parole à l'opposition. L'émission exclura les activités culturelles, déjà couvertes dans une autre coproduite par Vidéotron et la ville.

La structure et la géographie de Vidéotron permettent aux régions de « se détacher ». Ainsi la rive-sud et la rive-nord métropolitaines, Laval, la région centre (de Sherbrooke au Cap-de-la-Madeleine), Victoriaville, Québec et sa rive-sud ont chacune établi leur grille horaire.

Il en va de même dans le territoire d'autres compagnies de câble, d'autres municipalités et organismes pouvant trouver accès à la chaîne communautaire.

Le CRTC permet que 40 pour cent d'émissions communautaires « non locales », soient produites hors l'agglomération desservie; à ce chapitre, Vidéotron s'en tient à 20 pour cent.

Mais il n'y aucun plafond pour les émissions produites par des compagnies de câble « adjacentes » à une agglomération donnée, ceci pour éviter les duplicata.

Encore 62 feux de forêt actifs au Québec

EN MILIEU d'après-midi hier, l'ensemble des feux de forêt de la province était contenu à l'intérieur de superficies réduites, à l'exception de ceux de Forestville et de Betsiamites qui sont cependant mieux contrôlés depuis deux jours.

Selon le Centre de coordination de lutte à ces incendies, 62 feux de forêt sont toujours en activité au Québec, les régions les plus touchées étant

l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais et le Saguenay-Lac Saint-Jean.

Si l'indice de danger continue d'être élevé dans ces régions, ce n'est plus le cas ailleurs, l'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert se limitant aujourd'hui à la Côte-Nord et au Saguenay au sud du 50e parallèle.

Les précipitations du week-end ont donc permis aux combattants d'obtenir un léger répit, mais comme

l'indique le Centre de coordination de la lutte, rien n'est encore gagné, la situation se modifiant selon les aléas de la température.

Depuis le début de la saison, 836 feux de forêt ont éclaté dans la province, détruisant pas moins de 382 437 hectares de forêt. À la même époque l'an dernier, 450 incendies avaient dévasté 8554 hectares de forêt.



L'ARGENT
NE POUSSE PAS DANS LES ARBRES

DONNEZ

À LA FONDATION QUÉBÉCOISE
EN ENVIRONNEMENT

1 800 361-2503

Campagne de financement 1991

☐ Je donne un montant de \$ dans le cadre de la présente campagne de financement.

ET/OU ☐ Je donne un montant de 25 \$.

Grâce à cette contribution, je deviens ami(e) de la Fondation québécoise en environnement et recevrai L'Environnement, un bulletin d'information publié quatre fois l'an.

Nom _____ Prénom _____ Reçu :
Adresse _____ oui ☐
non ☐

Fondation québécoise en environnement
864, rue Sainte-Catherine Est, 2^e étage
Montréal (Québec) H2L 2E3
N° de registre: 0165099-59-08



Honneur au héros

Le général américain Norman Schwarzkopf, commandant en chef allié pendant la guerre du Golfe, a reçu hier des mains de l'émir du Koweït, cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah, une médaille honorifique bleue et dorée, l'Ordre du Koweït, pour « ses actions vaillantes » durant la libération du pays.

La Banque d'Angleterre veut liquider la BCCI

Peter Bale
de l'agence Reuter

LONDRES — La Banque d'Angleterre a demandé hier à la Haute Cour de Londres la mise en liquidation de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), dont les opérations sont suspendues depuis le 5 juillet en raison de graves irrégularités.

La décision a été remise à huitaine par le tribunal, qui veut étudier d'ici là les possibilités d'indemnisation des petits déposants et obtenir un complément d'information de la part de l'émirat d'Abou Dhabi, principal actionnaire de la banque.

Les avocats de la banque centrale britannique avaient déclaré à la cour que la BCCI était « techniquement » insolvable, et que la liquidation s'imposait pour permettre une indemnisation partielle des déposants.

Ce n'est pas du tout l'avis des principaux clients et actionnaires de l'établissement, qui voulaient obtenir du tribunal un report à 30 jours pour permettre d'envisager un éventuel sauvetage.

Au-delà de ses aspects purement judiciaires, le scandale constitue une véritable bombe à retardement pour le gouvernement du premier ministre John Major. L'opposition en a fait son cheval de bataille et a déjà obtenu vendredi l'ouverture d'une enquête indépendante sur le scandale.

Plusieurs points demeurent obscurs quant à la date à laquelle le gouvernement a eu connaissance des agissements frauduleux de la BCCI, dont le dossier s'épaissit de jour en jour : la presse l'accuse en effet désormais d'avoir trempé dans le financement d'actions terroristes internationales, par le biais de clients tels qu'Abou Nidal, chef du Fatah-Conseil révolutionnaire (F-CR).

D'après l'argumentaire développé auprès de la Haute Cour par Gabriel Moss, conseiller avocat-conseil de la Banque d'Angleterre, la BCCI pourrait bien n'avoir jamais été rentable, et sa gestion était « frauduleuse et malhonnête ».

Sa liquidation serait selon lui une mesure d'intérêt général, car elle faciliterait l'indemnisation des déposants.

Celle-ci serait de toute façon bien maigre : ils ne pourraient prétendre chacun qu'à un dédommagement de 15 000 livres sterling. C'est bien la raison pour laquelle l'hypothèse d'une liquidation est vigoureusement rejetée par plusieurs groupes de gros déposants britanniques. Parmi eux figurent des administrations régionales dont les investissements à la BCCI atteignaient parfois 100 millions de livres sterling (170 millions \$).

Cette réaction va dans le même sens que les vives critiques formulées par les actionnaires. Ils désapprouvent formellement la suspension d'activités décidée par la Banque d'Angleterre, qui est selon eux injustifiée.

L'automobile a fait grimper les ventes au détail en mai

OTTAWA (PC) — Grâce à une grande activité dans le secteur de l'automobile, les ventes au détail ont progressé de 1,5 % au mois de mai, comparativement à avril, totalisant 15,2 milliards \$, a indiqué hier Statistique Canada.

Lorsqu'on ne tient pas compte des ventes de véhicules, la hausse des ventes au détail en mai n'est que de

0,4 %, précise l'agence fédérale.

Selon l'économiste Robert Normand, de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, « la baisse des taux d'intérêt commence à faire effet. »

« Nous avons eu de fortes baisses des taux d'intérêt depuis la fin de l'automne dernier. Il y a toujours un

décalage d'un trimestre ou deux entre la baisse des taux d'intérêt et l'impact sur l'économie.

« L'impact se produit d'abord principalement en regard des biens durables, comme l'automobile », a commenté M. Normand.

Cette croissance des ventes au détail de 1,5 % va « un peu au-delà de nos anticipations. Nous tablions davantage autour d'une légère hausse de 0,5 % », a indiqué l'économiste.

Le mois dernier, les ventes au détail avaient légèrement augmenté de 0,4 % par rapport au mois précédent, grâce là aussi à un regain dans la vente d'automobiles, selon les données fournies par Statistique Canada.

Comparativement au mois de mai l'an dernier, les ventes au détail en mai 1991 sont cependant moindres de 4,1 %.

L'agence fédérale estime qu'il est

difficile de faire une juste comparaison entre les résultats des deux années, car les chiffres de 1990 tiennent compte de la taxe fédérale de vente de 13,5 %, alors que ceux de 1991 ne comprennent pas la TPS de 7 % qui a remplacé l'ancienne taxe le 1er janvier dernier.

Douze des 16 catégories de produits qui ont été étudiées par Statistique Canada ont enregistré une croissance.

C'est le secteur de l'automobile qui a connu la plus forte progression, en terme de dollars, avec 5,7 %, suivi par les ventes de marchandises générales avec 1,6 %.

Les ventes dans les stations-service ont baissé de 0,5 % en mai, après avoir obtenu un gain de 2,4 % en avril.

L'économiste Normand croit que les ventes au détail ne reprendront que très graduellement.

« Le consommateur demeure très endetté et il n'y a pas eu beaucoup de création d'emplois.

« Nous avons en outre été surtaxés. Nous sommes encore en train de digérer la TPS. »

M. Normand prévoit que les ventes au détail des appareils ménagers reprendront durant la deuxième moitié de l'année.

Pour ce qui est des biens semi-durables, comme les vêtements, l'économiste estime qu'il ne faut pas s'attendre à de grandes performances d'ici à ce que les revenus des consommateurs se soient rétablis.

« Les biens de consommation semi-durables ne vont pas reprendre avant l'an prochain », a-t-il dit.

Comparativement à l'ensemble du Canada, la reprise au Québec pour ces biens sera plus lente du fait que le gouvernement québécois a taxé le vêtement et le meuble, ce qui a fait augmenter les prix, a-t-il ajouté.



PHOTO AP

Démissions chez Nomura

Le président du conseil d'administration de Nomura Security Co., Setsuya Tabuchi, apparaissait ému, hier, après avoir annoncé sa démission ainsi que celle du vice-président du conseil de cette importante maison de courtage japonaise. Cette firme a été impliquée dans un scandale financier et a reconnu avoir indemnisé quelques gros clients pour leurs pertes à la Bourse.

La restructuration s'accélère dans le secteur bancaire américain

Pascal Reynard

de l'agence France-Presse

WASHINGTON — Le paysage bancaire aux États-Unis vient de se transformer avec l'annonce, coup sur coup, de deux méga-fusions qui bouleversent le peloton de tête des grandes banques américaines, tout en révélant une accélération de la restructuration dans ce secteur confronté à sa plus grave crise depuis la Grande Dépression des années 30.

En une semaine, deux nouveaux géants ont fait leur apparition dans le monde bancaire américain. Lundi dernier, Chemical Banking et Manufacturers Hanover annonçaient, à la surprise générale, leur mariage qui donnera naissance à la deuxième banque américaine, juste derrière la Citicorp. Nouveau cas hier avec l'annonce de la fusion de deux importantes banques régionales, NCNB et C and S-Sovran, qui créera le troisième groupe bancaire américain.

Cette vague d'alliances spectaculaires, qui se concrétiseront formellement avant la fin de cette année,

confirment que la refonte du secteur bancaire est désormais passée à la vitesse supérieure. Autre signe révélateur de cette tendance, les banques américaines ont supprimé 15 000 emplois pendant le seul premier trimestre de cette année alors que 45 000 postes de travail avaient été perdus de 1985 à 1990.

Derrière ces mariages et ces réductions d'effectifs, on retrouve la volonté des banques américaines de diminuer à tout prix leurs coûts de fonctionnement afin de tenter de redresser leurs résultats financiers en chute libre depuis plusieurs années.

Le secteur bancaire traverse actuellement aux États-Unis ses plus graves difficultés depuis les années 30. Les raisons de cette crise sont multiples : il y a eu d'abord les énormes crédits accordés au tiers monde et, plus récemment, la chute du marché immobilier, les prêts aux entreprises surendettées ainsi que, d'une façon plus générale, la récession. À ces éléments, s'ajoutent enfin toute une série de réglementations désuètes comme l'impossibilité d'exercer des activités sur l'ensemble du terri-

toire américain.

Face à cette avalanche de difficultés, les restructurations devraient se poursuivre à grand pas dans les prochains mois, estiment les experts en tablant sur de nouvelles vagues de fusions et de licenciements.

Les banques américaines n'ont en effet pas d'autre choix si elles veulent espérer rester dans la course face notamment à la concurrence étrangère, explique-t-on de mêmes sources. Elles ont perdu énormément de terrain ces dernières années face à la concurrence des banques japonaises ou européennes.

La Citicorp, numéro un américain, arrive seulement au 21e rang des plus grosses banques mondiales, selon un classement publié récemment par la revue professionnelle *The American Banker*.

Autre statistique révélatrice et annonciatrice de nouvelles restructurations douloureuses, les États-Unis possèdent encore, malgré la multiplication récente des faillites, environ 12 500 banques, soit davantage que la totalité du reste du monde.

surerait 250 millions \$ du financement et les actifs acquis seraient partagés avec TWA.

Aux termes de cette proposition, AA reprendrait le service de navette de Pan Am entre Washington-New York-Boston ainsi que ses droits d'exploitation de ses lignes entre les États-Unis et plusieurs pays européens dont surtout l'Espagne, l'Italie et le Portugal.

Pour sa part TWA recevrait le centre d'opérations de Pan Am à Francfort en Allemagne et ses lignes entre Londres et Miami et Detroit.

De plus, TWA et AA ont indiqué qu'elles étaient disposées à prendre une participation de 140 millions \$ dans ce qui resterait de Pan Am.

Cette dernière proposition va probablement déclencher une bataille pour l'achat des derniers actifs de Pan Am, la plus ancienne compagnie américaine sous la protection judiciaire depuis janvier dernier, a-t-on souligné dans les milieux spécialisés.

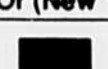
Delta Air Lines, troisième transporteur aérien aux États-Unis, avait annoncé le 11 juillet la conclusion d'un accord de principe pour l'achat de la plupart des actifs que cherchent désormais à acheter TWA et AA. Mais cet accord doit encore être approuvé par le juge des faillites responsable de Pan Am.

L'offre de Delta, qui se monte à 260 millions \$, porte sur les droits d'exploitation de certaines des dessertes transatlantiques de Pan Am, sur sa navette Washington-New York-Boston, 45 avions de lignes, son centre d'opérations de Francfort et ses dessertes Miami-Londres et Miami-Detroit.

Outre Delta, Northwest Airlines et United Airlines (UAL) avaient également indiqué leur intérêt pour des actifs de Pan Am. UAL avait fait une offre, rejetée la semaine dernière, pour l'achat des lignes de Pan Am vers l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Vendredi dernier, on avait indiqué de sources bien informées que Delta Airlines examinait également la possibilité de prendre une participation dans le reste des opérations de Pan Am et discutait avec celle-ci d'un arrangement commercial aux termes duquel les deux compagnies coordonneraient leurs horaires sur leurs destinations latino-américaines.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	
	1887.96 — 12.80
TSE-300	
	3545.38 — 15.92
Dow Jones	
	2990.83 — 3.35
Dollar canadien (US Cents)	
	86.60 + .36
Or (New York-US\$)	
	367.60 — 3.00

(PC)

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information.

Nouvelle émission



BANQUE
LAURENTIENNE

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

50 000 000 \$

Débentures 10,25%, à taux rajustable, échéant en 2001

(non garanties)

Prix : 100

Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.

Nesbitt Thomson Ltée

ScotiaMcLeod Inc.

Midland Walwyn
Capital Inc.

Richardson Greenshields
du Canada Limitée

McNeil, Mantha,
Inc.

juillet 1991

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information.

Actions additionnelles

DOMTAR®

Domtar Inc.

100 008 000 \$

11 112 000 actions ordinaires

Prix : 9,00 \$ l'action ordinaire

Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.

Nesbitt Thomson Ltée

ScotiaMcLeod Inc.

Burns Fry Limitée

Richardson Greenshields
du Canada Limitée

Wood Gundy Inc.

McNeil, Mantha, Inc.

juillet 1991

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO. 700-02-00039-918

COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
ANDRÉ LOISELLE -et-
JEAN CLAUDE LOISELLE, faisant af-
faires sous les nom et raison sociale
de EBENISTERIE DES LAURENTIDES
ENRG.

demandeurs,
-c-
GILLES-ANDRÉ BOUCHARD, défenseur
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION
D'ENREGISTREMENT D'ARGEN-
TEUIL,
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur Gilles-André Bouchard,
est requis de comparaître devant le
protonotaire de cette honorable Cour
dans un délai de trente (30) jours à
compter de la publication de cet avis.
Une copie du bref d'assignation et de
la déclaration a été laissée à son inten-
tion au greffe de la Cour du Québec,
au Palais de Justice de St-Jérôme,
400, rue Laviolette, S.S. 05,
Saint-Jérôme, le 19 juillet 1991.
Rolande Ethier
Greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-02-023094-910

COUR DU QUÉBEC
(chambre civile)
PRÉSENT
Protonotaire adjointe
COMMISSION DES NORMES DU TRA-
VAIL,
Partie demanderesse
c.
174490 CANADA INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 174490 CANADA
INC. de comparaître au greffe de cette
cour situé au 1, Notre-Dame est, Mon-
tréal dit district, en salle 1 100, dans les
trente (30) jours de la publication du
présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, dé-
claration et avis selon l'art. 119a
C.P.C. a été remise au greffe à l'inten-
tion de 174490 CANADA INC.
Lieu: Montréal
Date: 19 juillet 1991
DIANE BERLINGUET, AVOCATE.



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure de Montréal

EDS.14794.A le mardi 6 août 1991 Région Richelieu CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-HUBERT ET LONGUEUIL	HMG.12289.F le mardi 6 août 1991 Centrale Saint-Narcisse UN ENSEMBLE DE BOBINE D'ENROULEMENT POUR ALTERNATEUR
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 40 000 \$ (soumission partielle acceptable)	Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 20 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)

LBA.12032.F le mardi 6 août 1991 FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIER DE BUREAU MODULAIRE AUTOPORTANT, LAMPES, CHAISES ET FAUTEUILS	DPM.18322.A le mardi 13 août 1991 Région Saint-Laurent INSTALLATION DES RÉSEaux TÉLÉPHONIQUES ET INFORMATIQUES À L'ÉDIFICE 140 CRÉMAZIE OUEST
Admissibilité : Place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 10 000 \$ (soumission partielle acceptable)	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 100 000 \$ Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)

Les documents d'appels d'offres peuvent être consultés ou obtenus
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant :

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie Ouest, 10e étage
Montréal (Québec)
H2P 1C3

Pour renseignements : (514) 385-2830

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé
sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé,
de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de
lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.
Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le
document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus
haut sont admises à soumissionner.
L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone,
de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document
d'appel d'offres.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.
Le chef de service
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR MUNICIPALE DE VIE
DUN. NO. 01-037-90 VILLE DE
VERDUN. Partie demanderesse,
vs. MARIO LANGLOIS, ÉLEC-
TRIC BOUTES ET KRG. Partie de-
fenderesse. Le 2 août 1991 à 10h00 au
291, Régina, Verdun, district de
Montréal, seront vendus par auto-
rité de Justice, les biens et effets de
MARIO LANGLOIS, saisis en cette
cause, consistant en : table de bil-
lard, télévision couleur Philips, sys-
tème de son, Livids, etc. Condi-
tions : ARGENT - COMPTANT
ET/OU CHEQUE VISÉ. RICHARD
LAURIN, huissier, (514) 679-0975.
Fax: 679-7222. FORGET, JODIN &
ASS., HUISSIERS, 460, St-Charles
O., # 301, Longueuil, Qc. J4H 1G4.

Province de Québec, District de
Longueuil, COUR MUNICIPALE,
NO. 90-1742, PERCEPTEUR C.M.
LONGUEUIL, demanderesse, vs.
ADEM HALLAS, défenderesse. Le 2
août 1991 à 10h00 de l'avant-midi au
domicile de la défenderesse, au no
1028, rue Gardenville, en la cité et
district de Longueuil, seront vendus
par autorité de Justice, les biens et
effets de la défenderesse, saisis en
cette cause, consistant en : Système
de son, TV couleur, etc. Conditions :
ARGENT COMPTANT. MICHELLE
P. BERNIER, huissier, 647-6400.
PELLÉTIER, BERNIER & MAR-
TIMHAULT HUISSIERS, Montréal,
le 19 juillet 1991.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-02-01706-915

COUR DU QUÉBEC
(chambre civile)
PRÉSENT
Protonotaire adjointe
97681 CANADA LTÉE,
(H. MONETTE TRANSPORT LTÉE)
Partie demanderesse
c.
DANIEL ST-AMOUR,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Daniel St-Amour
de comparaître au greffe de cette cour
situé au 1, Notre-Dame est, Montréal
dit district, en salle 1.100, dans les
trente (30) jours de la publication du
présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, dé-
claration et avis selon l'art. 119a
C.P.C. a été remise au greffe à l'inten-
tion de DANIEL ST-AMOUR.
Lieu: Montréal
Date: 19 juillet 1991
DIANE BERLINGUET, AVOCATE.

AVIS PUBLICS
HEURE DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication (2) deux
jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant midi (12h) le ven-
dredi.

Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.
Pierrette Rousseau,
Tél.: 286-1200

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le Ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 6070-82.09.07 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Templeton et branche 1, en les municipalités des paroisses Très Saint-Sacrement et Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Paul-de-Châteauguay, M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent et Beauharnois-Salaberry et C.E. Beauharnois-Huntingdon.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 3 200,00 \$ ou chèque visé: 1 600,00 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Salaberry-Soulages, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Beauharnois-Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudeuil, Verchères, Bertrand, Chambly, Lapinière, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de conservation et de mise en valeur des sols, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le "200", 9ième étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5,35 \$ (T.P.S. incluse) en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission du projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30, Service de conservation et de mise en valeur des sols, 200A, chemin Ste-Foy, 9ième étage, Québec.

Jeudi, le 8 août 1991

ROBERT LEMIEUX, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Le Ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 10630-87.04.30 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Mainville, en la municipalité de la paroisse de Saint-Placide, M.R.C. Deux-Montagnes et C.E. Deux-Montagnes.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 700,00 \$ ou chèque visé: 850,00 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Nord, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Berthier, Deux-Montagnes, Joliette, L'Assomption, Labelle, Prévost, Terrebonne, Groulx, Rousseau, Argenteuil et Masson, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de conservation et de mise en valeur des sols, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le "200", 9ième étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5,35 \$ (T.P.S. incluse) en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission du projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30, Service de conservation et de mise en valeur des sols, 200A, chemin Ste-Foy, 9ième étage, Québec.

Jeudi, le 8 août 1991

ROBERT LEMIEUX, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	Service des contrats Ministère des Transports 35, rue Port-Royal Est 1 ^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061
--	--

OU

Québec

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 20 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 30 000 \$ ou
— chèque visé: 15 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 14 août 1991 à 15h**.

■ **Contrat no 6463-91-0315** — Réfection de l'éclairage routier à l'échangeur 45 de l'autoroute 15 avec la route 117, dans les municipalités de St-Jérôme et de Lafontaine, M.R.C. La Rivière du Nord, circonscription électorale de Prévost.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 20 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 74 000 \$ ou
— chèque visé: 37 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 16 août 1991 à 15h**.

■ **Contrat no 6267-91-0916** — Élargissement de la chaussée de la route 209, dans les municipalités de Saint-Constant, ville et Sainte-Catherine, ville, M.R.C. Roussillon, circonscription électorale de La Prairie, Longueur de 0,995 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 20 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 86 000 \$ ou
— chèque visé: 43 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 14 août 1991 à 15h**.

■ **Contrat no 6476-91-0906** — Terrassements, structure de la chaussée et revêtement souple d'un tronçon de la route 117, allant du Lac Paradis à la limite sud du comté de Gatineau, dans la municipalité de Des Ruisseaux, M.R.C. Antoine-Labellie, circonscription électorale de Labelle, Longueur de 12,75 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 60 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 848 000 \$ ou
— chèque visé: 424 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 21 août 1991 à 15h**.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services
Service du courrier et des messageries

PARTENAIRE
AVEC VOUS

Projet	Description
91-001-A	Enveloppes et petits colis
91-001-B	Lots de neuf colis et moins
91-001-C	Lots de dix colis et plus

Le ministère des Approvisionnements et Services (Service du courrier et des messageries) demande des soumissions pour le transport d'enveloppes et de colis à travers 95 % du territoire de la province de Québec (excluant les îles-de-la-Madeleine, l'île d'Anticosti et la partie située au nord du 51^e parallèle, mais incluant la ville de Sept-Îles), pour une période d'une année, avec possibilité de renouvellement pour deux autres années.

Seuls les fournisseurs ayant une place d'affaires au Québec et détenant, si requis, les permis de la Commission des transports du Québec, sont admissibles.

Si le fournisseur compte plus de cent (100) employés, il devra être détenteur d'une attestation émise par le ministre des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement représentant 10 % du coût des services d'une année, basé sur le volume approximatif annuel mentionné au devis technique OU d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, représentant 5 % du coût des mêmes services.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents de soumission à l'endroit suivant:

Ministère des Approvisionnements et Services
Service du courrier et des messageries
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5N9
Tél.: (418) 644-0018

Pour être considérées, les soumissions devront parvenir dûment complétées à l'adresse ci-haut mentionnée avant 15 heures, le vendredi 9 août 1991. L'ouverture des soumissions suivra immédiatement.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre
Clermont Gignac, ing.

Québec

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

Un don d'espoir

Qu'il s'agisse d'un legs, d'une police d'assurance ou d'une rente viagère, un don différé vous permettra de continuer à contribuer à la recherche sur l'arthrite.

Pour obtenir plus de renseignements sur notre programme de don différé, communiquez avec la Société d'Arthrite.

DONNEZ... une lueur d'espoir.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Sanctions

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont décidé de renforcer leurs sanctions contre la Birmanie, où le gouvernement militaire refuse d'abandonner le pouvoir, en supprimant son quota d'importations de produits textiles, a annoncé hier le département d'État. Malgré les demandes pressantes de Rangoon, le gouvernement américain a décidé de ne pas renouveler un accord bilatéral qui garantissait à la Birmanie un quota d'importation de produits textiles, a indiqué le porte-parole du département d'État, M. Richard Boucher. Cet accord a expiré le 31 décembre dernier. Les textiles sont le principal produit d'exportation de la Birmanie vers les États-Unis. En 1991, ils ont représenté 9 millions \$, sur des exportations totales de 22 millions, a ajouté M. Boucher. Pour les cinq premiers mois de 1991, les exportations de textiles birmanes vers les États-Unis ont baissé de 26 % en volume et de 21 % en valeur par rapport à la même période de l'année dernière. Cette sanction est prévue par un amendement législatif, introduit en 1990 par le sénateur démocrate Daniel Moynihan (New-York), pour le cas où le gouvernement birman continuerait de refuser la démocratisation et n'améliorerait pas sa lutte contre le trafic de drogue. Le gouvernement militaire a écrasé en 1988 des manifestations pour la démocratie et refusé l'année dernière de céder le pouvoir à l'opposition victorieuse aux élections législatives.

Charte du citoyen

LONDRES (Reuter) — Le premier ministre John Major a présenté hier à la Chambre des Communes une charte du citoyen, qui pourrait servir de plate-forme électorale au Parti conservateur lors des prochaines élections législatives. « L'initiative de la Charte du citoyen sera la base de la politique de ce gouvernement dans les années 90 », a déclaré le chef du gouvernement. La Charte énonce 113 propositions pour améliorer les services publics et protéger les droits des consommateurs. Parmi elles figurent la privatisation des chemins de fer (British Rail) et des transports londoniens (London Transport). Elle prévoit également l'indemnisation des passagers victimes de retards ou d'annulations de train, et la définition d'un délai d'attente maximum pour une opération au sein du système de santé public, le National Health Service.

Forum sur la sécurité

KUALA LUMPUR (Reuter) — Le ministre japonais des Affaires étrangères Taro Nakayama a réclamé hier un forum sur la sécurité dans le sud-est asiatique, estimant que des doutes persistent sur les intentions de l'URSS dans la région. Lors d'une conférence organisée à Kuala Lumpur, le chef de la diplomatie japonaise a demandé que les membres de l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN) et leurs partenaires commerciaux se réunissent régulièrement pour discuter de la sécurité. Le Japon, ainsi que les États-Unis, le Canada, la Communauté européenne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Corée du sud participent en tant que partenaires commerciaux à la conférence. La proposition japonaise, qui bénéficie du soutien de l'Union soviétique, a reçu un accueil mitigé de la part des six membres de l'ASEAN — Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Selon le ministre malaisien des Affaires étrangères Abdullah Ahmed Balauai, la constitution de l'ASEAN en pacte militaire susciterait immédiatement la création d'un contre-bloc. Le Japon, qui n'attend pas une réponse immédiate à sa proposition, a dit souhaiter une décision avant la conférence de l'ASEAN l'année prochaine à Manille. « Les nouvelles positions en matière de politique étrangère soviétique ne se sont pas appliquées de manière aussi visible qu'en Europe », a déclaré Taro Nakayama.

Union du Maghreb

RABAT (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) se sont réunis hier à Rabat pour donner un second souffle à cette institution créée en février 1989, et préparer un sommet de l'UMA. Ce sommet entre les dirigeants algérien, tunisien, marocain, libyen et mauritanien, aurait dû se dérouler en Libye mais il a été reporté car sa date tombait en pleine guerre du Golfe. La Mauritanie devait assumer la présidence tournante de l'UMA cette année, mais, en raison de ses difficultés intérieures, elle a demandé au Maroc de prendre sa place. Selon l'agence algérienne APS, les ministres, réunis pour deux jours, doivent également discuter de l'après-guerre du Golfe et des efforts de paix au Proche-Orient. Ils discuteront aussi, écrit le quotidien marocain *Al Bayane*, d'une conférence méditerranéenne proposée par la France, et qui réunirait les pays de l'UMA, la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Gorbatchev s'apprête à enterrer le communisme

Le président soviétique veut renoncer définitivement au marxisme-léninisme

MOSCOU (Reuter) — Mikhaïl Gorbatchev s'apprête à présenter au Comité central du Parti communiste soviétique un programme qui renonce au marxisme-léninisme et propose « un socialisme humain et démocratique ».

Cette révolution idéologique devrait intervenir jeudi lors d'une session plénière de la direction du Parti, rapporte le quotidien *Nezavisimaya Gazeta* dans un article communiqué à Reuter à la veille de sa publication.

Le journal précise que le projet Gorbatchev réduit le marxisme au rang d'une théorie politique parmi d'autres et adopte le concept de la propriété privée.

Le texte stipule que « le Parti ex-

clut à jamais de son arsenal théorique le principe qui veut que « la fin justifie les moyens » et rompt avec le passé de l'URSS.

« Le Parti condamne sans réserves les crimes du stalinisme qui ont coûté la vie à des millions de personnes et ruiné des nations entières. Il ne peut y avoir aucune justification à cela », écrit le programme Gorbatchev tel que le journal soviétique l'a remis à Reuter.

Le projet affirme que le Parti doit être ouvert aux croyants comme aux athées et accepte la création de courants idéologiques.

Il renonce au concept de la construction du socialisme dans le monde au bénéfice de l'intégration dans la

société internationale.

« L'établissement d'un socialisme humain et démocratique ne peut être séparée de l'évolution du monde qui se dirige vers la formation d'une nouvelle civilisation ».

Toujours selon le journal *Nezavisimaya Gazeta*, Mikhaïl Gorbatchev a écarté plusieurs projets de programme rédigés par différentes composantes du PC et a décidé de ne soumettre que son texte au Comité central.

Le journal croit en outre savoir que 100 membres du CC sur 412 sont prêts à soutenir le programme du chef de l'État quelle que soit la réaction des autres membres de la direction du PC.

Si ces informations sont exactes et si le projet de programme de Mikhaïl Gorbatchev correspond bien à l'article du journal, le PC soviétique pourrait donc vivre une révolution idéologique et peut-être subir le schisme annoncé par certains observateurs.

Par ailleurs, l'interdiction, par Boris Eltsine, des cellules du Parti communiste dans les usines et administrations en Russie a suscité lundi une levée de boucliers au sein du Parti, qui juge cette mesure anti-constitutionnelle.

Dans les usines, les secrétaires du Parti ont estimé que le démantèlement de leurs cellules, dans les deux semaines, était une violation de la constitution.

« Le décret contredit également les normes des libertés politiques internationales », a dit Vladimir Markov, porte-parole du Parti communiste de Russie.

Cette décision, premier décret signé par Boris Eltsine en tant que président de la fédération de Russie, est clairement destinée à affaiblir les communistes, seule formation politique à disposer d'une telle organisation.

Elle apparaît comme un premier pas vers l'exclusion des cellules du parti de l'armée, du KGB et du ministère de l'Intérieur. Boris Eltsine a appelé les députés russes à présenter au Parlement soviétique une proposition de loi en ce sens.



PHOTO AP

Hommage au soldat inconnu

Le chef de l'état-major inter-armes américain, le général Colin Powell, a déposé hier une gerbe de fleurs sur la tombe du soldat inconnu au Kremlin, à Moscou.

L'Inkathagate embarrasse le gouvernement de Pretoria

JOHANNESBURG (Reuter) — Le gouvernement sud-africain a entamé hier une réunion de deux jours consacrée au scandale déclenché par l'octroi de fonds au mouvement zoulou Inkatha, apparemment pour affaiblir l'ANC de Nelson Mandela.

L'affaire, déjà surnommée ici l'« Inkathagate » par analogie à l'affaire du Watergate qui devait emporter le président Richard Nixon, constitue la crise la plus grave pour le président Frederik de Klerk.

Quant à l'ANC, il a fait savoir hier qu'il ne se contenterait pas d'une démission du ministre de la Loi et de l'Ordre Adriaan Vlok pour désamorcer le scandale, et veut que toute la lumière soit faite sur l'affaire.

Adriaan Vlok a évoqué dimanche soir sa propre démission au cours d'un débat télévisé. Il a reconnu que la police avait donné 1,5 million de rands (500 000 \$) aux adversaires politiques de l'ANC, dirigés par le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi.

« La démission de M. Vlok constituerait une bonne nouvelle, mais elle ne suffirait pas, a déclaré Nelson Mandela au cours d'une visite de quatre jours à Madrid. Bien que nous l'ayons réclamée, tout comme celle du ministre de la Défense (Magnus Malan), le parti politique auquel il appartient doit porter la responsabilité de ce qui est en train de se produire ».

« Nous voulons une enquête judiciaire indépendante sur toutes les dépenses secrètes — le gouvernement a une caisse noire de 380 millions de rands (127 millions \$), a quant à elle déclaré à Johannesburg Gill Markus,

porte-parole de l'ANC. La démission de Vlok est une chose que nous demandons depuis longtemps, mais cela ne doit pas se limiter à lui. En soi, cela ne serait pas suffisant pour rétablir de bonnes relations entre nous et le gouvernement ».

Elle a ajouté que le ministre de la Défense Magnus Malan et le ministre des Affaires étrangères Pik Botha devraient également faire l'objet d'une enquête pour vérifier la manière dont ils ont dépensé d'autres fonds secrets.

Pik Botha a déclaré ce week-end que son ministère avait versé de l'argent en 1989 et 1990 pour financer deux rassemblements du parti Inkatha, dans le cadre des efforts déployés pour combattre l'imposition de sanctions à l'Afrique du Sud. Il a cependant ajouté que de tels versements n'étaient plus nécessaires.

Adriaan Vlok a développé dimanche soir la même argumentation et a démenti que ces versements aient pour but de renforcer la position de l'Inkatha face à l'ANC.

« Si je suis un obstacle à des négociations et à l'avenir de ce pays, alors, je reconsidérerai ma position (...) Je la reconsidère dès maintenant », a-t-il ajouté.

L'affaire menace désormais le président de Klerk lui-même, et par voie de conséquence sa politique d'abolition de l'apartheid, sans parler de ses entretiens avec l'ANC sur le partage du pouvoir. Pour l'instant, rares sont encore ceux qui estiment son départ probable, et il demeure solidement ancré à la tête du pays.

Mais il n'en reste pas moins que sa

réputation a pâti du scandale, qui affecte sa crédibilité et celle du gouvernement. Car trois questions sont sur toutes les lèvres : que savait le président ? Quand l'a-t-il appris ? Et s'il ne savait rien, quel est son contrôle réel sur le gouvernement ?

La presse n'est pas tendre pour lui, même dans le cas des journaux qui lui sont habituellement favorables.

« Les partisans du gouvernement ne s'attendaient pas à ce qu'il se rende la tâche encore plus difficile en se tirant lui-même dans le pied », écrit ainsi le quotidien en langue afrikaans *Beeld*. « La détroque anti-sanctions derrière laquelle il se cache est en vérité bien mince », ajoute-t-il. Il estime que le scandale apporte de l'eau au moulin de ceux qui pensent que la police et l'Inkatha ont orchestré la violence des cités noires, où les affrontements entre Inkatha et ANC ont fait quelque 5000 morts en quatre ans.

Quant au *Citizen*, organe des conservateurs blancs, il estime que de Klerk risque d'assister à la destruction de sa propre politique. Le *Sunday Times*, d'ordinaire pro-gouvernement, souligne que si le président ne prend pas rapidement le contrôle de « sinistres » agences secrètes, il risque d'être emporté par une lame de fond.

Et le journal noir *Sowetan* mâche encore moins ses mots en écrivant que de Klerk doit se disculper, révoquer les ministres concernés et faire le ménage parmi ses forces de l'ordre, sous peine de voir sa propre crédibilité « passer par la fenêtre ».

De nouveaux combats font 20 morts en Croatie

BELGRADE (Reuter) — Les combats ont fait au moins vingt morts hier en Croatie pendant que les dirigeants yougoslaves tenaient en Macédoine un sommet de la dernière chance pour tenter de trouver une solution à la crise.

Quatorze gardes nationaux croates, un officier de police et cinq civils ont été tués autour de la ville de Mirkovci, à 120 km au nord-ouest de Belgrade, rapporte la radio de Zagreb. La bataille, qui a duré plusieurs heures, a fait 21 blessés, précise-t-elle.

L'agence yougoslave Tanjug avait auparavant annoncé un bilan de 12 morts.

Citant un centre d'information serbe à Sid, ville voisine, elle rapporte que l'armée fédérale a été envoyée dans la région pour essayer de ramener le calme à Mirkovci, ville de Croatie peuplée en majorité de Serbes.

Aux tirs de mortiers et de mitrailleuses ont succédé les combats au corps-à-corps.

La radio croate a fait état de tirs échangés entre l'aviation fédérale et la Garde nationale croate à Vinkovci.

Les médias et des responsables croates ont déclaré qu'au moins sept Croates avaient été tués hier.

Un photographe de Reuter qui s'est rendu à Vinkovci, a vu cinq ca-

davres dans l'hôpital de la ville. Les ambulances se ruèrent sur les lieux des combats, qui se poursuivaient et faisaient de nombreux blessés.

Il s'agit des pires affrontements observés entre indépendantistes croates et extrémistes de la minorité serbe de Croatie, opposés à la sécession de la république.

Ces affrontements font craindre que les hommes politiques aient perdu le contrôle de leurs communautés respectives.

Les dirigeants des six républiques, les huit membres de la présidence collégiale et les principaux dirigeants du gouvernement fédéral se sont réunis hier à Ohrid, au bord d'un lac en Macédoine, pour tenter de trouver une solution à la crise.

Ils ont adopté une résolution prônant le désarmement en Croatie, a indiqué le président de Macédoine Kiro Gligorov au cours d'une conférence de presse.

Selon le président macédonien, en raison du regain de tension qui a emporté des vies humaines en Croatie, tous les participants, y compris le président Franjo Tudjman, parti avant la fin de la séance, se sont mis d'accord sur une résolution en quatre points concernant particulièrement la Croatie.

Selon cette résolution, toutes les formations para-militaires illégales doivent être désarmées et les forces de réserve de la police croate doivent être ramenées à leurs effectifs de temps de paix.

À l'issue de ce processus, précise la résolution, l'armée yougoslave doit rentrer dans ses casernes. La résolution enfin prône un engagement de la mission d'observateurs de la

CEE, chargée de superviser les accords de Brioni, dans les régions de Croatie en proie à des affrontements « afin d'empêcher la répétition d'événements comme ceux d'aujourd'hui ».

Le quotidien serbe *Politika* a estimé de son côté à propos de la réunion, qui doit durer deux jours : « Ohrid est véritablement la dernière chance de paix en Yougoslavie ».

Le ministre croate de l'Information Hrvoje Hitrec a déclaré à la presse, à Zagreb, que sept Serbes avaient été tués dimanche dans une fusillade près de Glin.

Au moins 26 personnes ont été tuées depuis vendredi.

En Slovénie, l'armée était intervenue peu après la proclamation d'indépendance fin juin. Les combats avec les forces territoriales slovènes avaient fait 64 morts.

Une trêve est en vigueur en Slovénie, depuis un accord passé le 7 juillet avec la médiation de la Communauté européenne.

Aux termes de cet accord, signé à Brioni sur l'Adriatique, la Croatie et la Slovénie se sont engagées à suspendre leur marche vers l'indépendance.

Mais les combats d'hier ont rappelé que la menace d'une guerre civile de grande ampleur planait toujours sur la Yougoslavie, menaçant de s'étendre aux pays voisins.

« L'Europe est comme une maison. Si un appartement prend feu, tout le bâtiment sera la proie des flammes », a déclaré en arrivant à Ohrid Stipe Mesic, Croate qui assure actuellement la direction de la présidence collégiale.

Nicosie rejette la proposition Bush

NICOSIE (AFP) — La République de Chypre a rejeté hier la proposition du président américain George Bush d'une réunion quadripartite pour résoudre le problème de l'île, divisée depuis l'occupation de sa partie nord par l'armée turque en 1974.

« Le gouvernement chypriote rejette la proposition de réunion quadripartite », a déclaré son porte-parole, M. Akis Fantis.

Selon la proposition américaine, les quatre parties à réunir sont la Grèce, la Turquie et les deux communautés chypriotes grecque et turque.

M. Bush avait apporté, samedi à Ankara, son appui à un projet similaire du président turc Turgut Ozal. Nicosie a d'abord cru à un malentendu jusqu'à ce que le président américain ait confirmé : « Notre position a été qu'il devrait y avoir une rencontre quadripartite ».

M. Fantis a réaffirmé l'attitude inchangée, adoptée par le Conseil national chypriote, qui regroupe les chefs des quatre principaux partis autour du président George Vassiliou et qui « avait en juin dernier, en présence du premier ministre grec Constantin Mitsotakis, rejeté la proposition de M. Ozal ».

Selon une source diplomatique

chypriote, ce refus reflète le souci « de voir des progrès effectués sur les problèmes essentiels : les territoires occupés par l'armée turque (37 % de l'île), les droits des 200 000 réfugiés chypriotes-grecs et le respect du statut de légitimité internationale de la république de Chypre », la seule reconnue par la communauté internationale.

M. Fantis a toutefois réaffirmé hier la satisfaction de M. Vassiliou quant à l'insistance de M. Bush sur la nécessité de mettre un terme au statu quo qui prévaut depuis 17 ans et l'urgence de résoudre le problème cette année.

Le porte-parole a jugé qu'il serait « nécessaire que la Turquie apporte une réponse logique aux questions posées par le secrétaire général de l'ONU sur l'aspect territorial et les réfugiés ».

« Nous partageons la position (du secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar) selon lequel, avant de convenir de la tenue d'une conférence internationale sur Chypre, il faut une préparation adéquate qui détermine si nous sommes sur la voie d'un accord en ce qui concerne les problèmes essentiels », a ajouté M. Fantis.

Une révolution pacifique commence au Madagascar

ANTANANARIVO (AFP) — L'opposition au régime du président Didier Ratsiraka a franchi hier un pas important dans sa lutte contre le pouvoir en installant, sans violence, des membres du « gouvernement transitoire » dans les ministères à Antananarivo.

Au moins deux ministres, celui de l'Industrie et des Mines et celui des Postes et Télécommunications, ont pu entrer dans leurs ministères respectifs au cours de l'après-midi, soutenus par des dizaines de milliers de manifestants.

À aucun moment, les militaires déployés par le gouvernement de M. Ratsiraka ne se sont véritablement opposés à la prise de possession des bâtiments par l'opposition. Les soldats, souvent très jeunes, n'ont pas utilisé leurs gourdin ni les fusils

d'assaut AK47 dont ils étaient armés.

L'intervention éventuelle de l'armée contre les manifestants était, ces derniers jours, au centre des préoccupations des dirigeants du Comité des forces vives, qui regroupe l'essentiel de l'opposition. Il semble que l'opposition se soit, en réalité, acquiescé au soutien, tout au moins la neutralité des chefs des forces armées.

« On a reçu des ordres pour boucler le bâtiment », a expliqué à l'AFP devant le ministère des Finances, un jeune gendarme en tenue de combat, « mais il y a trop de monde ».

Puis il s'est félicité, en souriant, que le ministre des Finances, M. Evariste Marson, soit originaire de la même région que lui.

En fin de matinée, 300 000 personnes réunies sur la place du 13 Mai

avaient salué par des cris l'annonce des noms des six premiers ministres du gouvernement de transition.

« Il s'agit d'un grand jour. Le temps des hésitations et des peurs est révolu. Nous n'avons pas de fusils, de grenades. Notre seule arme est notre détermination pour établir la justice et l'équité », leur avait déclaré le chef de ce gouvernement bis, le Pr. Albert Zafy. Puis il avait appelé les manifestants à venir, dans le calme, aider les ministres de l'opposition à s'installer dans les locaux gouvernementaux.

Les cinq autres portefeuilles pour lesquels le Comité a nommé lundi ses ministres sont ceux de la Communication et de la Culture, des Finances, de l'Industrie et des Mines, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le président de la république désigné par le Comité, le général Jean Rakotoharison, prendra en charge la Défense et le Pr. Zafy l'Intérieur.

En fin d'après-midi, les ministres des Finances, Evariste Marson, et de la Communication, Honoré Randriamampita, n'avaient pas pénétré dans leurs ministères respectifs, faute de clés pour ouvrir les portes.

Celui de l'Industrie et des Mines, Jean-Jacques Rakotoniana, a pu, en revanche, entrer dans le bâtiment.

« Le secrétaire-général du ministère s'était enfermé dans son bureau », a expliqué M. Rakotoniana, président du Mouvement démocrate chrétien et directeur de sociétés minières. « Il nous a ouvert sous la protection de deux officiers de l'armée de l'air, quand il a reçu l'assurance que nous ne lui ferions pas de mal ».

a-t-il poursuivi.

C'est ainsi que, sous le portrait du président Ratsiraka et en présence de journalistes et de dirigeants du Comité, une inédite passation de pouvoir a eu lieu.

Des représentants du comité des salariés du ministère étaient occupés à compter deux sacs de billets et de pièces de monnaie trouvés sur les lieux, des salaires de fonctionnaires indûment gardés par le secrétaire-général, selon M. Rakotoniana.

« C'est un événement unique au monde. Nous prenons le pouvoir sans une égratignure », s'est félicité le Pr. Zafy, présent au ministère.

En début de soirée, les manifestants qui, tout au long de la journée ont fait preuve d'une grande discipline, continuaient à chanter devant les ministères.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Terminator* 21 h, 4 h, 7 h, 9 h 30 II: *Problem Child* 21 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 30 III: *Bill & Ted's Bogus Journey* 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 30 IV: *Une trêve pour l'amour* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

BERRI I: (849-3456) — *Petit monstre* 21 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h II: *Pompiers en alerte* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 III: *Robin des Bois, prince des voleurs* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15 IV: *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 V: *Commando suprême* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Jungle Fever* 7 h, 9 h 30 II: *Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 20

BROSSARD I: (849-3456) — *Commando au prémière* 6 h — *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 7 h 45 — *Pompiers en alerte* 9 h 35 II: *Une trêve pour l'amour* 7 h, 9 h 25 III: *Les apprentis cowboys* 7 h, 9 h 20

CARREFOUR L'AVANTAGE: (849-3456) — *Trêve pour l'amour* 2 h 20, 7 h 15, 9 h 40, mar. 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 2: *Les apprentis cowboys* lun. mer. jeu. 2 h 05, 7 h 20, 9 h 35, mar. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 — 3: *Bill & Ted's Bogus Journey* 2 h 25, 7 h 05, 9 h 05, mar. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 4: *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 7 h 20, 9 h 35, mar. 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 35 — *Commando suprême* 2 h 20, mar. 1 h 5, 5: *Point Break* 2 h, 7 h, 9 h 35, mar. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 35 6: *Dutch* 2 h 10, 7 h 25, 9 h 40, mar. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40

CENTRE EATON 1: MII — *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h 2: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 7 h, 9 h, 101 *dalmatiens* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 30 IV: *Terminator* 21 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 5: *Le rocketeer* 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30 6: *Robin Hood Prince of Thieves* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, MII (849-3456) — *Point Break* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 2:

Problem Child 21 h, 3 h, 5 h — *Dying Young* 7 h, 9 h 25, mer. 9 h 25 3: *Boyz'n the Hood* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 7 h 30, 9 h 30 — 101 *dalmatiens* 1 h, 2 h 35, 4 h 10, 5 h 45

CINÉMA OMÉGA 1: — *L'agent fait la farce, l'odeur de la peur* 1 h 10, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 2: *Le rocketeer* 1 h 10, 3 h 30, 7 h, 9 h 20 3: 101 *dalmatiens* 1 h, 2 h 50, 4 h 20, 7 h — *Le silence des agneaux* 8 h 35 4: *Merci la vie* 7 h, 9 h 30 — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 21 h 15, 3 h, 4 h 45

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, MII (843-6001) —

CINÉMA PARIS: MII (875-7295) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Boyz'n the Hood* lun. mer. jeu. 2 h 15, 7 h 15, 9 h 35, mar. 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 35 2: *Problem Child* 2 lun. mer. jeu. 2 h, 7 h, mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — *Dying Young* 9 h 3: *Back Draft* lun. mer. jeu. 2 h, 7 h, 9 h 30, mar. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 4: *Point Break* lun. mer. jeu. 2 h, 7 h 10, 9 h 40, mar. 1 h 40, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 40 5: *Bill and Ted's Bogus Journey* lun. mer. jeu. 2 h 25, 7 h, 9 h, mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 6: *City Slickers* lun. mer. jeu. 2 h 15, 7 h 05, 9 h 25, mar. 1 h 25, 3 h 45, 7 h 05, 9 h 25

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —

CINÉMA V 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 7 h, 9 h 2: *Robin Hood Prince of Thieves* 6 h 30, 9 h 25

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Hailloulaine* 1 h 15, 4 h, 7 h 05, 9 h 10 2: *Gaspard & Robinson* 2 h, 7 h 05 — *L'homme qui voulait savoir* 3 h 55, 9 h, III: *Milena* 1 h, 4 h 05, 7 h, 9 h 30 IV: *Jungle Fever* 1 h, 4 h 05, 7 h, 9 h 30 V: *Problem Child* 21 h 15, 7 h 05 — *Dying Young* 4 h 15, 9 h 05 VI: *Le silence des agneaux* 1 h 15, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 35 VII: *Il danse avec les loups* 1 h 30, 5 h, 8 h 30 VIII: *Bill and Ted's Bogus Journey* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h IX: *Madonna* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Les apprentis cowboys* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 II: *Une trêve pour l'amour* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 III: *Robby Kalle et Paul* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15 IV: *La gloire de mon père* 2 h 30, 7 h — *Le château de ma mère* 5 h, 9 h 05

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest boul. René-Lévesque, MII (283-8229) — fermé tout juillet

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA- PHIQUE: (848-3878) — *Kwaidan* 20 h 30

CRÉMAZIE: (849-3456) — *Une trêve pour l'a-mour* 7 h, 9 h 15

DAUPHIN I: (849-3456) — *Il danse avec les loups* 8 h 11: *L'éveil* 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — *Point Break* 7 h, 9 h 25 2: *Dutch* 7 h, 9 h

DORVAL I: (631-8586) — *Terminator* 21 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20 II: *Regarding Henry* 12 h 30, 2 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35 — III: *Terminator* 21 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 15 III: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Robin Hood Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 V: 101 *dalmatiens* 12 h 25, 2 h 15, 4 h, 5 h 45 — *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 7 h 30, 9 h

DU PARC 1: (844-9470) — *Terminator* 2 h 30, 9 h 15 2: *Regarding Henry* 7 h 10, 9 h 25 3: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 7 h, 9 h 10

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — 2: *Le rocketeer* 7 h 30, 9 h 30 — 101 *dalmatiens* 1 h 15, 3 h, 4 h 30, 6 h

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Robin Hood Prince of Thieves* 6 h 30, 9 h 25 — 101 *dalmatiens* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 II: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456) — *Dutch* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 2: *City Slickers* 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 3: *Bill and Ted's Bogus Journey* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15 4: *Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 8 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Terminator* 21 h 15, 3 h, 6 h 15, 9 h 2: *Robin Hood Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 3: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629) — *L'eau et les hommes* également Exposé *L'homme ce drôle d'animal* tous les jours de 9 h à 21 h 30, version anglaise à 11 h 45, 17 h 45, 20 h 45

IMPERIAL: (288-7102) — *The rocketeer* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 12 h 30, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h — 2: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 15 4: *Terminator* 21 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 5: *Terminator* 21 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 6: *The Rocketeer* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 7: 101 *dalmatiens* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — *Amoureux fou* 9 h 10 8: *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 — 10: *Le rocketeer* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25 11: *Regarding Henry* 12 h 20, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 12: *Regarding Henry* 12 h 20, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (849-3456) — *Petite monstre* 2 h — *Pompiers en alerte* 9 h 25 2: *Robin des Bois, prince des voleurs* 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S I: (861-7437) — *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 II: *What About Bob* 12 h 30, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Regarding Henry* 12 h 25, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 IV: *Soapdish* 12 h 35, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 V: *Green Card* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 30

LOUETOSCOPE: (525-8600) —

OUTREMENT: (273-0437) — *L'atalante* 7 h — *Brazil* 9 h

PALACE 1: — *Terminator* 21 h 10, 3 h 10, 6 h 10, 9 h 10 II: *Thelma & Louise* 12 h 40, 3 h 40, 6 h 40, 9 h 40, III: *Hudson Hawk* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30 IV: *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* 12 h 35, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 30 V: *Lionheart* 12 h, 3 h 45, 7 h 30 — *Out for Justice* 2 h, 5 h 45, 9 h 30 VI: 101 *dalmatiens* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h

PARADIS I: (849-3456) — *Pompiers en alerte* 9 h 15 — *Commando suprême* 7 h 15 II: *Robin des Bois, prince des voleurs* 7 h 15, 9 h 45, III: *Une trêve pour l'amour* 7 h 20, 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856) — *Thelma et Louise* 12 h 25, 3 h 15, 6 h 20, 9 h 05 II: *Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 15, 9 h 30 III: *Amoureux fou* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25 IV: *L'agent fait la farce, l'odeur de la peur* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 V: *Festival de l'humour à Cannes* 1 h 15, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 VI: *Merci la vie* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 15 7: *La discrète* 12 h 15, 3 h 55, 7 h 45 — *Le mari de la colfesse* 2 h 15, 6 h 05, 9 h 45

PLACE ALEXIS NINON I: (849-3456) — *Point Break* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30 II: *Problem Child* 21 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h III: *Back Draft* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35, mer. 1 h, 4 h, 9 h 35

PLACE LONGUEUIL 1: (849-3456) — *Robin des Bois, prince des voleurs* 6 h 30, 9 h 20 2: *Petit monstre* 2 h, 9 h 30

QUARTIER LATIN: MII —

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, MII (274-3550) — *The Field* 7 h 15 — *Bright Angel* 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Regarding Henry* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35 — II: *Terminator* 21 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 15 III: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Robin Hood Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 V: 101 *dalmatiens* 12 h 25, 2 h 15, 4 h, 5 h 45 — *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 7 h 30, 9 h

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22 h 15 à 02 h 30 — fermé du 22 au 30 juillet

ARÉNA MAURICE RICHARD: Montréal (255-4222) — Orchestre symphonique de Montréal, musique de ballet, dir. José-André Gendille, danseurs: Anik Bissonnette et Louis Robitaille, œuvres de Tchaikovsky, Delibes et Prokofiev, les 23-24 juillet à 20 h

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Nasty, le 24 juillet

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19 h, à 24 h, mar. 20 h, à 01 h, mer. au ven. 18 h, à 22 h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22 h, sam. à compter de 21 h 30 — Billy Georgette, pianiste/ chanteur, lun. de 17 h, à 19 h, mar. de 17 h 30 à 19 h 30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18 h, à 21 h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19 h, à 24 h

LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 300 Le-moyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Jesse Passola, harpiste, du lun. au ven. à compter de 17 h 30

BOÎTE À CHANSONS LE PIERROT: 114 est St-Paul, Montréal — Louis Morin et Jules Lavoie, le 23 juillet à 20 h

BOZO BISTRO-BAR: 6121 rue Morin, Val-Morin (819-322-2454) — Les Pères Verts, rock'n roll et Blues, le 23 juillet à 20 h 30

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (596-0687 et 768-6375) — « Voisin-Voisines ou De l'Hilarologie » de Christian Bédard, m. en s. Maryse Roberge, du 3 juillet au 31 août, mer. au ven. à 20 h, sam. 19 h, et 22 h

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (845-5447) — Le groupe Aures (Algérie) les 23-24 juillet à 22 h

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 360 rue Laurier, Montréal (522-1245) — Le Théâtre Pluriel présente « Fenêtre sur qu'il » du film Rear Window de Hitchcock, adaptation et m. en s. Michel Laprise, du mar. au sam. à 20 h

ÉGLISE ST-JAMES UNITED: 463 ouest Ste-Catherine, Montréal — Récital d'orgue, Tom Woolard Harris de Rochester, New York, le 23 juillet à 12 h 30

FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ANAU-DIÈRE: (759-6974) — Église St-Alexis: Musique des années 20, Darren Lowe, violoniste, Suzanne Beau-bien, pianiste, œuvres de Stravinsky, Poulenc, Ravel, Messiaen, Gershwin et Fauré, le 25 juillet à 20 h

IMAGES DU FUTUR 91: Vieux-Port de Montréal — Exposition internationale sur les applications des nouvelles technologies dans le domaine des arts visuels et des communications, tous les jours de 10 h à 23 h, jusqu'au 22 sept.

PARC CASIMIR-DESSAULLES: St-Hyacinthe — Alibi, groupe de musique populaire, le 23 juillet à 20 h

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 23 JUILLET

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE

CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- sérénade op. 22 (Dvorak)
- symphonie no 19 (M. Haydn)

DEMAIN SOIR, 22:00

- ouvertures nos 1, 4 et 5 (J.C. Bach)
- concertino op. 7 nos 5-6 (J.C. Bach)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

MOZART

PRÉLUDE MOZART de 18h15 à 18h45, CHARLES DUTOIT, chef et ensemble de vents

Gratuit pour les détenteurs de billets de la soirée. Billets individuels : 3,00 \$

jeudi 25 juillet, 19 h 30

CHARLES DUTOIT, CHEF
MARK PESKANOV, VIOLON
GARY HOFFMAN, VIOLONCELLE

BRAHMS: Concerto pour violon et violoncelle
BRAHMS: Symphonie no 1

Billets: 26,00 \$, 18,00 \$, 9,00 \$ (Taxes incluses) disponibles à la Place des Arts, aux guichets ADMISSION et, le jour du concert, à la basilique Notre-Dame à compter de 10h00

CHARLES DUTOIT, DIRECTEUR ARTISTIQUE

Le miracle du Désert

ÉCOUTEZ **ciel 98.5** ET PARCOUREZ LE MONDE

ENTRÉE LIBRE

L'ARABIE SAOUDITE
D'HIER À AUJOURD'HUI

Une visite à cette exposition au Palais des congrès du 12 au 28 juillet pourrait vous amener à Séville en 1992!

Tirage de plusieurs prix les 17, 22 et 25 juillet et du grand prix le 28 juillet à 16h00 au palais.

Remplir ce coupon, faire estampiller à la table Ciel-Le Devoir et le déposer dans la boîte prévue à cette fin sur les lieux de l'exposition.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____

Coupon original seulement. Photocopie refusée.

LE DEVOIR

30 — VI: *Le rocketeer* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h, 9 h 20

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Robin des Bois* 19 h 30

CINÉMA LIDO: — *Le petit monstre* 21 h 05, 19 h, 21 h — *Les apprentis cowboys* 13 h 05, 18 h 45, 21 h — *Commando suprême* 13 h, 18 h 45 — *Robin des Bois* 21 h — *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 13 h, 18 h 45 — *Pompiers en alerte* 21 h 10 — *Une trêve pour l'amour* 13 h, 18 h 45, 21 h 10

LE CLAP: (650-CLAP) — lun. mar. *Pompiers en alerte* 11 h 45, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 — *Impromptu* 12 h 15, 19 h 20 — *Préséme Innocent* 12 h 45, 17 h 15 — *Le silence des agneaux* 14 h 30, 21 h 30 — *Alice* 15 h 15, 21 h 35 — *Nikita* 17 h — *L'amour dans le...* 19 h 45

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455) — *Le rocketeer* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15 — 2: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h 35, 3 h

35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35 — 3: *Thelma & Louise* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 05 — 4: *Amoureux fou* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — 5: *FX2* 9 h 20 — 101 *dalmatiens* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — 6: *Comment ça va Bob* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Le petit monstre* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15 — *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 12 h 20, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 — *Commando suprême* 12 h 15, 14 h 45, 17 h, 18 h 50, 19 h, 21 h 40 — *Il danse avec les loups* 12 h 20, 16 h 20, 20 h — *Les apprentis cowboys* 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — *Robin des Bois* 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 — *Une trêve pour l'amour* 13 h 50, 16 h 50, 19 h 35, 21 h 50

LE PARIS: (694-0891) — *Bill and Ted's Bogus Journey* 19 h 30, 21 h 25 — *Point Break* 19 h 15,



Le patrimoine, une affaire classée ?

Culturelle, architecturale, mondiale ou naturelle, cette notion est aujourd'hui apprêtée à toutes les sauces

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

C'EST UN PEU comme si on avait bu la soupe du pays jusqu'à plus soif. Une fois les armoires à pointes de diamants décapées, les vieux moulins classés, les gigueux applaudis et les courtépoinés ennoblés, les années 70 étaient pas mal usées. Il fallait bien passer à autre chose.

S'ouvrir sur le monde et sauver la planète, acheter un condo et une imprimante au laser, voilà ce dont on avait besoin pour chasser le spleen post-référendaire et oublier qu'un jour on avait pu, un soir de délire collectif, célébrer le « macramé power ».

La sauvegarde du patrimoine, c'était une affaire classée. On avait déjà donné : la sâtété distincte était notre lot. De temps en temps, bien sûr, on jetait un coup d'oeil derrière la voiture pour y lire trois petits mots sur la plaque d'immatriculation : « je me souviens ». Et on se disait que la maladie d'Alzheimer, décidément, c'était une chose horrible.

Il y avait, après tout, l'État, quelques groupes de pression et une poignée de citoyens avertis pour veiller au grain de la mémoire collective. Monsieur et Madame Tout le monde, quant à eux, ont commencé à bailler juste à entendre le mot patrimoine. « Dans les sondages, quand on demande aux gens de faire la liste de leurs préoccupations par ordre d'importance, la sauvegarde du patrimoine vient autour de la vingtième position », déplore Jean Lavoie, vice-président de la Commission des biens culturels.

Pendant ce temps, au Québec, tout un chacun s'appropriait le mot et la chose. À telle enseigne qu'aujourd'hui, on ne sait même plus ce que recouvre la notion de patrimoine, qui n'embrasse plus rien de distinct et tout à la fois. Rien qu'à prononcer le mot pour voir les dictionnaires d'épithètes s'empiler sur la table. On le dit maintenant mondial, architectural, culturel, paysager, naturel, vivant, et quoi encore.

Agacé par tant de générosité sémantique, Jean Lavoie a décidé de faire de la définition à donner au mot « patrimoine » sa thèse de doctorat ! « C'est rendu qu'on parle de patrimoine comme si on voulait recréer le monde ou refaire la Terre au complet, dit-il. Si on trouve une définition claire, nous pourrions intervenir. À l'heure actuelle, on ne sait pas ce que ça veut dire. Le patrimoine culturel est devenu un bien excédentaire. Chacun a son petit patrimoine à lui, s'est approprié une partie du champ ».

Si on apprête le patrimoine à toutes les sauces, c'est peut-être qu'au

fond on s'en fout. C'est du moins ce qu'observe Annick Germain, ex-présidente d'Heritage Montréal, un groupe de pression fort actif dans la sauvegarde du patrimoine bâti.

« Des architectes qui étaient sensibilisés à la question sont en train de bâtir des édifices où cette préoccupation pour le passé est totalement absente. Ils affirment que Montréal est une ville contemporaine, moderne, et qu'ils en ont marre de voir leur créativité s'embarrasser de traditions. On en revient à l'opposition entre le neuf et le vieux. C'est dommage. »

Mme Germain juge inquiétante cette attitude de satiété pour le passé, car « si ceux qui occupent des positions privilégiées pour façonner le patrimoine urbain d'aujourd'hui en harmonie avec celui d'hier sont les premiers à rejeter cette valeur du revers de la main, c'est dangereux ».

Qui ressent quelque frisson, par exemple, d'apprendre que la ville de Québec a été hissée par l'Unesco au rang des villes du patrimoine mondial, donc des quelques joyaux de la planète ?

Depuis une décennie, le « dossier » du patrimoine a carrément « dérapé » selon Paul Trépanier, rédacteur en chef de la revue *Continuité*, la voix du Conseil des monuments et sites. « Le ministère des Affaires culturelles s'en décharge sur le dos des municipalités, le Rapport Arpin sur la politique culturelle sous-évalue l'envergure de la question, et les groupes de pression cherchent encore à définir ce que c'est le patrimoine », résume-t-il.

« On observe un retrait véritable du Ministère des affaires culturelles, qui est en train de faire marche arrière en matière de patrimoine bâti », déplore de son côté Annick Germain, très préoccupée par l'héritage architectural et ex-présidente d'Heritage Canada.

Habitué à faire classer des monuments, les « patrimonieux », pour reprendre l'expression de Jean Lavoie, commencent à craindre sérieusement que l'héritage culturel du Québec au grand complet ne soit en train de devenir une affaire classée.

Les à-côtés des acquis

Dans son introduction au premier tome de l'ouvrage *Les chemins de la mémoire*, un monument de plus de 500 pages à la gloire des édifices et sites qui ont façonné le Québec d'hier, Paul-Louis Martin, ex-président de la Commission des biens culturels, termine sur un ton alarmiste, en rappelant « la difficile conciliation du progrès, les dynamismes et la logique impérative d'un système économique largement orienté vers la rentabilité directe et immédiate ».



PHOTO JACQUES NADEAU

Classé arrondissement historique, le Vieux Québec est un des endroits les plus riches de notre histoire.

(qui) forcent néanmoins tous les conservateurs à la vigilance. Autant qu'hier, la conservation de l'héritage culturel reste une lutte de tous les instants ».

Pourquoi tenir un discours aussi militant dans un État qui a adopté avant tout le monde, en 1922, la première législation visant à assurer la sauvegarde du patrimoine ? Cette loi sur les biens culturels, remaniée à quelques reprises depuis, a permis à ce jour de protéger quelques milliers de biens et de sites. Elle permet même au gouvernement de classer un bien sans l'accord du propriétaire.

Le même M. Martin la juge perçue « comme l'une des plus rigoureuses en Amérique. Elle réaffirmait une volonté ferme de préserver une identité culturelle particulière ».

Au Québec, la mise en valeur du patrimoine n'est plus un caprice, mais un devoir d'État. Protection supplémentaire : la loi sur les biens culturels se trouve liée à tout un chapelet de textes législatifs qui la complètent : la loi sur la protection du territoire agricole, la loi sur la qualité de l'environnement et celle sur l'aménagement et l'urbanisme, notamment. En vertu de cette dernière, les municipalités régionales de

comté (MRC) ont été obligées d'identifier dans leurs schémas d'aménagement les territoires qui présentent un intérêt historique, culturel ou esthétique.

Pourtant, les gens du milieu, méfiants, gardent l'oeil ouvert. « Il n'y a pas beaucoup d'acquis, déplore le vice-président de la Commission des biens culturels. Cela fait 70 ans que nous avons une loi pour protéger le patrimoine, et il faut encore se battre aujourd'hui comme on le faisait il y a 25 ans. Il n'y a pas de réflexe, ce n'est pas entré dans les moeurs. On voit encore disparaître des biens

pour que personne ne bouge. » « La loi est trop floue, ajoute Paul Trépanier, du Conseil des monuments et sites, c'est que depuis 1986 le MAC a confié aux municipalités certains pouvoirs en matière de protection des biens culturels. « Les maires ne veulent pas assumer ces responsabilités qu'ils n'ont jamais revendiquées. C'est un poids pour eux. Ils ont le pouvoir, mais pas l'argent, ni l'expertise. Il y a des maires qui sont en train de capoter. »

Est-ce farfelu, dans ce contexte, d'imaginer qu'on pourrait voir construire un édifice à condos de 15 étages sur l'île ? « Techniquement c'est possible, dit Bernard Dagenais. Ce n'est pas exclu. Il faut demeurer vigilants ».

Cet avis n'est cependant pas partagé par le responsable du patrimoine, pour la région de Québec, au MAC, André Couture, qui estime que « toute intervention dénaturante est pratiquement impossible sur l'île d'Orléans ».



PHOTO JACQUES BOISSINOT

L'île d'Orléans, terre d'adoption de Félix Leclerc, est aujourd'hui confrontée au dilemme que lui pose le développement : l'ancien et l'historique cotoient de plus en plus le « neuf ».

L'Île d'Orléans en mini-jupe

La révision du zonage agricole suscite un âpre débat sur le développement de l'arrondissement historique

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

FÉLIX LECLERC craignait qu'on veuille « la mettre en mini-jupe », sa chère île d'Orléans, et son cri d'alarme n'est pas tombé dans l'oreille de sourds. Au-delà d'une simple question de zonage agricole, se joue, selon certains, l'avenir de cet arrondissement historique.

Au centre de la controverse : 40 hectares dézonés « sur les 42 milles de choses tranquilles », dans le cadre de la révision du zonage agricole, ce qui permettra la construction domiciliaire souhaitée par la majorité des maires de l'île.

Pas de quoi fouetter un chat ? « C'est le principe de protection du site naturel et de sa vocation agricole qui a été bafoué », soutient le maire de Ste-Pétronille et préfet suppléant de la MRC de l'île, M. Bernard Dagenais.

Ce qui a été accordé aux maires,

selon lui, ne représente au total que « 50 à 100 maisons » réparties sur toute l'île, mais c'est une perte de vergers et de terres agricoles. Mais le plus important, à ses yeux, c'est la brèche symbolique d'un certain état d'esprit, d'une certaine philosophie.

Deux visions, ici, s'opposent : le développement domiciliaire, « pour aller chercher plus de taxes, dit M. Dagenais, et la conservation. Il y a présentement un double discours : les maires tiennent un discours de protection, mais adoptent des pratiques de développement. Dans les faits, la règle, c'est le je-m'en-foutisme », dit celui qui estime que le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté « aurait dû être plus sévère ».

Selon les opposants, « l'ouverture au développement » risque d'entraîner divers problèmes : approvisionnement en eau potable, accès au fleuve plus limité, dégradation de la vocation agricole du site, perte de caractère « paysager ».

Le ministère des Affaires culturelles (MAC) ne peut pas interdire le dézonage, mais peut interdire la construction sur des lieux protégés, dont l'île d'Orléans. « Mais aura-t-il les reins assez solides pour le faire ? Les maires diraient : Mêlez-vous de vos affaires. » Cela a pu se faire dans le passé, mais rarement. On préfère toujours, au ministère, trouver un compromis.

L'île d'Orléans a été élevée par le gouvernement au rang des « arrondissements historiques » en 1970. Le Québec compte au total neuf arrondissements historiques, dont cinq se trouvent dans la région de Québec (le Vieux-Québec et des sites à Charlesbourg, Sillery et Beauport). Sont également du lot Trois-Rivières et le Vieux-Montréal. Le Québec compte aussi un site classé « arrondissement naturel », soit Percé et son rocher.

Avoir l'étiquette « arrondissement historique » signifie que toute intervention (construction routière ou domiciliaire, par exemple) doit, au préalable, obtenir l'autorisation du

Ministère des affaires culturelles.

Le problème de fond, estime Paul Trépanier, du Conseil des monuments et sites, c'est que depuis 1986 le MAC a confié aux municipalités certains pouvoirs en matière de protection des biens culturels. « Les maires ne veulent pas assumer ces responsabilités qu'ils n'ont jamais revendiquées. C'est un poids pour eux. Ils ont le pouvoir, mais pas l'argent, ni l'expertise. Il y a des maires qui sont en train de capoter. »

Est-ce farfelu, dans ce contexte, d'imaginer qu'on pourrait voir construire un édifice à condos de 15 étages sur l'île ? « Techniquement c'est possible, dit Bernard Dagenais. Ce n'est pas exclu. Il faut demeurer vigilants ».

Cet avis n'est cependant pas partagé par le responsable du patrimoine, pour la région de Québec, au MAC, André Couture, qui estime que « toute intervention dénaturante est pratiquement impossible sur l'île d'Orléans ».

MUSIQUE

Les adieux du quatuor Orford

Festival Orford 91

Orford string quartet, Andrew Dawes et Kenneth Perkins (violin), Sophie Renshaw (alto) et Desmond Hoebig (violoncelle): Haydn *Quatuor* op. 76 no. 2; Prokofiev, *Quatuor* no. 2 op. 92; Mendelssohn, *Quatuor* no. 1 op. 12. En bis: MacMillan, *Two Sketches on French Canadian Airs*. • A Saint-Malo •, no. 2; Haydn, *Sérénade*. Samedi 20 juillet, salle Gilles-Lefebvre.

Carol Bergeron

LE QUATUOR ORFORD n'existe plus. De retour dans ce lieu même qui le vit naître et qui lui prêta son nom, il faisait, samedi soir, ses adieux au public québécois dans la salle même de ses débuts en interprétant le même programme que 25 ans auparavant.

Faut-il rappeler qu'aussitôt né cependant, l'ensemble alla s'établir définitivement à Toronto et devint désormais l'Orford String Quartet, ce qui en définitive reflétait mieux les origines anglo-saxonnes de la majorité de ses membres. D'ailleurs un seul francophone, Marcel Saint-Cyr, y fut associé et ce pendant les 15 premières années de son existence.

Des membres d'origine, seuls Andrew Dawes et Kenneth Perkins demeurèrent fidèles aux postes de premier et second violon, assurant ainsi la reconstitution du quatuor après les départs successifs des violoncellistes Marcel Saint-Cyr, Denis Brott et de l'altiste Terence Helmer. Sophie Renshaw (alto) et Desmond Hoebig (violoncelle) s'y sont joints en 1988.

Sous l'instigation directe de Gilles Lefebvre, les Jeunesses Musicales du Canada, l'Université de Toronto — où enseignait Loran Fenyes qui fut le répétiteur du groupe —, le Con-

seil des arts du Canada et le Ministère des affaires extérieures du Canada appuyèrent l'ascension de cet instrument dont la critique fut unanime à louer la précision.

Bien d'avantage qu'au Québec, l'Orford String Quartet occupa une place privilégiée dans la vie musicale canadienne et ce, pendant presque un quart de siècle. Respectable, sa carrière internationale ne lui permit toutefois jamais d'accéder à une notoriété qui lui aurait notamment apporté un contrat d'enregistrements avec un grand éditeur. Son catalogue discographique qui contient néanmoins deux excellentes intégrales « beethoveniennes » et plusieurs oeuvres de compositeurs canadiens (surtout les cinq *Quatuors* de R. Murray Schafer, édités chez CMC) n'aura hélas profité que d'une modeste diffusion.

Après le concert du Centre d'arts Orford, les musiciens sont allés poursuivre en Ontario leur ultime itinéraire, laissant derrière eux le souvenir d'une utopique entreprise qui, au départ, avait cru possible d'arrimer sur un mode musical la solitude d'un Québécois francophone à celle de trois Canadiens anglophones, pour ainsi former en un quatuor, un tout homogène aussi indissociable qu'original.

Haydn, Prokofiev et Mendelssohn furent une dernière fois joués superbement, c'est-à-dire avec une précision conjuguant la justesse de l'intonation, le sens de la couleur (notamment dans le Prokofiev) l'intelligence des textes et le respect des différents styles. Élegant, unanimement discret, l'Orford String Quartet préféra laisser toute la place aux compositeurs, fermant simplement la parenthèse avec ceux qui lui avaient permis de l'ouvrir, le 11 août 1965.

Symphonie pour une Gaspésie alarmée

8000 personnes assistent à la présentation de *Précieuse est la mer*

Monique Durand

Collaboration spéciale

SUR LEURS CHANDAILS il y avait écrit : « La mer ça allonge le regard, ça éclaircit l'oeil et ça agrandit le dedans (de nous, Gaspésiens). » À Gaspé, les célébrations du festival Jacques-Cartier ont connu leur apogée vendredi soir avec la présentation de *Précieuse est la mer*. Ils sont venus nombreux, plus de 8000, bien au-delà des espoirs les plus fous des organisateurs, un record absolu pour ce genre de manifestation en Gaspésie. Pas seulement des jeunes d'ailleurs. Mais, aussi des Gaspésiens et Gaspésiennes d'âge respectable qui étaient allés cueillir des fraises dans l'après-midi et sentaient la morue du souper.

21 heures. Les premières notes du *Poème Symphonique* composé par Benoît Sarasin pour la voix transmise de Sylvie Tremblay s'envoient dans les profondeurs de la Baie de Gaspé qu'aucun souffle n'agite. Poème musical très *spacey*, un peu grandiloquent. Le spectacle commence sur fond de scène entre chien et loup, chien pour la mer couleur de perle grise, loup pour les montagnes de Forillon noires et sauvages qui s'étirent de l'autre côté de la baie. Deux voiliers sont venus jeter l'ancre presque en coulisses. Le temps est doux. Les deux océans sont avec nous.

L'événement, imaginé par Sylvie Tremblay il y a un an, est enfin lancé. Un homme est étendu par terre qui regarde les étoiles. Il est venu au spectacle « parce qu'on est en train de vider la Gaspésie ».

Précieuse est la mer, mis en scène par Sylvie Prigent, est un spectacle-concept avec pour thème la mer gaspésienne et pour protagonistes des artistes originaires de ce coin de pays. Spectacle qui n'arrive pas par hasard, incubé sur fond de Gaspésie en décomposition sociale et économique, une Gaspésie alarmée, que hante le spectre de la mort lente. Spectacle dont l'intégration, réussie, faisait du bien à voir après la cohorte de festivals rock et autres célébrations montréalaises, disparates et



Joseph Rouleau

sans direction, qui alignaient les tubes des vedettes comme autant d'ego trips. Spectacle exigeant pour un public en plein air qui aurait peut-être parfois voulu bouger davantage.

Précieuse est la mer a su éviter les longueurs et avec bonheur marier les prestations des *talents locaux* et des artistes de plus grande notoriété, grâce à des textes d'enchaînement souvent très beaux signés Réal-Gabriel Bujold et lus par la comédienne Nicole Leblanc. « Pollution maudite. Je te demande, Gaspésien, d'ouvrir les yeux. Avant que le rocher Percé ne s'effrite de chagrin. »

Découvertes heureuses : la voix puissante et la forte présence sur scène de la jeune Isabelle Boulay, lauréate l'année dernière du Festival de la chanson de Petite-Vallée, sur la côte nord de la Gaspésie, dont on devrait à nouveau entendre parler. Et ces Voix Liées, quatre *flots* de Grande-Vallée, travaillant un peu dans la veine de Manhattan Transfer, qui sont invités à St-Malo au mois d'août.

Les plus chevronnés sont là aussi : Joseph Rouleau qui, après avoir parcouru le monde, n'avait jamais chanté dans sa Gaspésie natale, vient bercer l'assistance avec sa



Sylvie Tremblay

voix d'abysse, une voix qui n'en est plus une de jeunesse, une voix un peu inégale, mais qui s'en trouve, on dirait, plus émouvante encore. Des milliers de bougies tanguent et roulent de babor en tribord et le Parc municipal de Gaspé tout à coup scintille comme la lune dans la mer, quand il interprète *Si les bateaux de Gilles Vigneault*.

Puis arrive le fil que tout le monde attend, le fils du pays, Nelson Minville, « que le succès n'a pas changé », me dit la dame d'à côté. Avec, bien sûr, son tube *Mais moi je dors avec elle*, que ces milliers de grands-pères grands-mères, oncles, tantes et cousins, pétant de fierté, chantonnent avec lui. La brise du large vient de se lever. Ici, on sort les lainages tandis qu'en ville, à Montréal, à Québec, à Sherbrooke, à Hull, ceux qui sont partis, ces milliers de Gaspésiens en exil, en ce moment même, crèvent de chaleur sous l'insupportable tropique d'une canicule-record et cherchent en vain le vent du large.

« Si parfois j'ai le fleuve qui me monte à la gorge... », les mots de Minville rendent les Gaspésiens d'ici, ceux qui sont restés, doucement nostalgiques.

Laurence Jalbert, elle, avait dé-



Laurence Jalbert

cidé de corser le discours et de se faire un peu plus *engagée*. Elle ose rompre avec le ton pas militant pour, deux sous de la soirée, avec des mots composés pour la circonstance : « Allez-y, déboisez vos terres. Arrêtons d'y semer nos misères. Car, on va y récolter la guerre. » « J'ai hésité avant de le faire, me dira-t-elle après le spectacle. Mais, il fallait que quel qu'un le fasse. Les Gaspésiens, guidés par leurs émotions, se sont trop souvent fait avoir. » Madame Jalbert nous quittera en criant de sa voix poignante, plus fêlée, plus éraillée que jamais, comme si elle avait rouillé un peu plus au vent salin de Gaspé. *Ne tuons pas la beauté du monde*. Avec la chorale des jeunes de Rivière-au-Renard, son village, en arrière-scène.

La soirée se termine avec Sylvie Tremblay, très en voix, *Je voudrais voir la mer* que reprend la foule en chœur. Une foule contente, jamais exubérante, jamais délirante, jamais excessive, un peu méfiante au fond : Farouche. Que les slogans, les enflures de langage, les appels au patriotisme, et même les invocations au « grand Monsieur de New-Carlisle », René Lévesque, laissent un peu froide. Le vieux fond méfiant des Gaspésiens. On leur en a tellement promis de choses.

Images du futur, esthétique et technologie

Daniel Carrière

DEPUIS 1986, la Cité des arts et des nouvelles technologies organise tous les ans, dans le Vieux Port, l'une des expositions les plus courues du Montréal estival : *Images du futur*, une exposition unique en son genre au monde.

Cette année encore, Ginette Major et Hervé Fischer, les organisateurs, nous proposent, jusqu'au 31 septembre, une impressionnante batterie d'oeuvres hétéroclites mariant esthétique et technologie.

La 6^e édition de l'exposition met l'Allemagne en vedette et regroupe une cinquantaine d'artistes de partout dans le monde. Douze pays y sont représentés. Quelques ateliers y sont offerts, dont celui portant sur la création d'hologrammes, avec Deborah Mermelstein, et un autre, dirigé par le portraitiste allemand Alex Kempkens, qui offre au visiteur la possibilité de s'offrir son portrait par ordinateur. D'autre part, presque la moitié de l'exposition est consacrée à la nouvelle imagerie médicale, et on y présente la 5^e compétition internationale d'animation par ordinateur, à laquelle le public est invité à voter.

L'exposition se démarque nettement par rapport à celles des années précédentes, et on en ressort en se demandant si les images du futur ne seraient pas plutôt celles d'aujourd'hui ? Devant ces oeuvres, pour la plupart de grand format, on assiste pourtant à une hybridation inimaginable il y a 10 ans, entre les tentatives banalisantes des communications de masse et l'individualisme créateur qui a caractérisé les années 80.

On y voit, notamment, *Valis*, l'opéra vidéo que la Française Catherine Ikam a créé en 1987 pour le Centre Georges-Pompidou; la singulière sculpture vivante de David Durlach, des États-Unis; l'extraordinaire installation holographique de Philippe Boissonnet, du Canada, ou encore, les sculptures sonores, toujours intrigantes, d'Eric Samakh, de France et de Walter Giers, de Tchécoslovaquie.

L'ordinateur et la vidéo ont permis



à l'artiste de traiter les dimensions; ce dernier réussit aujourd'hui à en soustraire certaines, à en doubler d'autres, et à modifier ainsi notre perception de la réalité et de l'art.

Un autre temps, l'installation vidéo interactive de Bill Spinhoven, des Pays-Bas, reprend la théorie de la relativité d'Einstein en trafiquant la dimension du temps. L'espace en est immédiatement affecté, retransmis à travers un réel tronqué de sa durée linéaire. L'installation interroge avec ingéniosité le rapport entre la physique et l'esthétique.

William Latham, de Grande-Bretagne, donne à la sculpture de nouveaux espaces à explorer, en la rendant virtuelle. Ces sculptures par ordinateur n'existent que sous la forme de données et sont, en fait, irréalisables. Elles flottent dans l'espace, et sont d'une complexité surréaliste.

« L'espace informatique est un univers libre de toutes contraintes physiques, telles la gravité, la résistance des matériaux et le temps », écrit-il dans un catalogue publié, en 1989, par la galerie Arnolfini de Bristol. Son travail constitue certes un exemple pertinent de la complexité de plus en plus réelle qui existe entre les informaticiens et les artistes.

Mais, la perle rare de cette exposition, qui tient, comme certaines choses d'une valeur inestimable, dans un écran minuscule, est un cadre d'à peine un pied et demi carré à l'enseigne des oeuvres d'Alexander, un artiste australien, qui présente une animation holographique.

C'est véritablement une merveille de voir une image en trois dimensions s'animer. De la voir surtout comme les premiers amateurs de cinéma ont vu *L'arrivée d'un train*, de Louis et Auguste Lumière, avec ses imperfections inhérentes à un dispositif encore à ses balbutiements et qui plonge le spectateur dans l'univers irrésistible du jamais vu. Le futur, alors, est encore possible.

THÉÂTRE

Yvan Benoit, Michel Forget et Marie-Michèle Desrosiers dans *Le valseur*.

Une histoire de boules

Le valseur

Comédie de Norman Barasch et Carroll Moore. Adaptation : Michel Forget. Mise en scène : Monique Duceppe, assistée de Charles Maher. Scénographie : Marcel Dauphinais, assisté d'Odette Gadoury. Éclairage : Serge Tremblay. Avec Yvan Benoit, Marie-Michèle Desrosiers, Michel Forget, Pierre Gendron et Danielle Forget. Production du Patriote de Sainte-Agathe, présentée du 14 juin au 1^{er} septembre.

Michel Vaïs

PEUT-ÊTRE le titre de la pièce vous fait-il penser aux valseuses ? Eh bien, vous n'avez pas tort, car il y est abondamment question de boules. Le *héros* (Michel Forget), qui au tout début vient de s'acheter un ensemble de boules de quilles pour faire croire à sa femme qu'il s'adonne à un nouveau sport, se fait dire par sa maîtresse d'un soir : « Égratignez-les un peu, pour lui faire croire qu'elles ont servi. » Voilà pour le ton du dialogue.

C'est le 10^e été que passe Michel Forget au Patriote, où il coproduit cet été la pièce qu'il a adaptée lui-

même, et dans laquelle il joue aussi le rôle titre. Autant de raisons pour lesquelles un public nombreux et enthousiaste accourt soir après soir pour remplir l'immense salle de Sainte-Agathe, heureuse de le fêter.

Le valseur raconte l'histoire de Jean-Claude, obligé de divorcer après une brève liaison avec sa secrétaire. En effet, sa femme l'a reconnu dans le journal en train de quitter une maison en flammes du Vieux-Montréal, le soir où il était censé jouer sa première partie de quilles dans le nord de la ville. Un an plus tard, s'ennuyant toujours de Liliane, son ex, Jean-Claude s'arrange pour la ramener *par hasard* chez elle en taxi, et finit par la reconquérir de justesse, avant qu'elle ne convole à nouveau avec un vieux garçon précieux et antipathique, Antoine.

L'action se concentre donc dans l'appartement de Lili, que l'on voit avant et après l'intervalle d'un an de séparation. Avant, c'est la petite femme irréprochable qui découvre le pot aux roses en lisant *Le Journal de Montréal* le lendemain de la fausse partie de quilles de son valseur de mari; après, elle devient la femme émancipée dont les préten-

dants se disputent la meilleure place sur le carnet de rendez-vous. Les collisions les plus vives, dans l'appartement de Liliane, se font entre Jean-Claude et Antoine, celui qu'elle sera d'ailleurs prête à épouser par dépit.

Liliane, celle que l'on s'arrache, est jouée par une Marie-Michèle Desrosiers un peu trop sérieuse et crispée. D'accord, elle vit un drame, mais la pièce est tout de même une comédie ! Yvan Benoit a la partie plus facile avec le personnage d'Antoine, qu'il livre de manière un peu caricaturale cependant. Ce snob maladevivement jaloux, au ton compassé, qui apparaît en tenue de cheval, ou alors arrivant directement de l'aéroport avec ses bagages, qui a étudié chez les Jésuites et lit *LE DEVOIR*, s'avère à la fin être en prime une petite nature, hostile au café et ne supportant au petit déjeuner que de l'eau chaude citronnée. Yvan Benoit en fait une mauviette exécrable, presque hypocondriaque, dont l'accent trahit je ne sais quelle noblesse déçue.

Ne nous attardons pas sur les rôles secondaires de Danielle Godin (la secrétaire par qui le scandale arrive)

ou de Pierre Gendron, le laveur de carreaux expansif et trop familier (s'il criait un peu moins, ce serait bien), pour en arriver à Michel Forget, dont la prestation dans le rôle du fourbe repenti soutient merveilleusement le spectacle. Son jeu est tout en dentelles. Il ne cabotine pas, ne hurle pas dans cette salle immense pour attendre la dernière rangée, comme on en voit faire parfois; au contraire, il joue de nuances, avec retenue et discrétion. Ce faisant, il réussit à imposer avec aisance un personnage attachant et facétieux, sans en sacrifier l'humanité. Michel Forget, qui n'a pas eu un seul jour rière de la soirée, sait faire silence pour permettre au public de s'esclaffer à certaines blagues (parfois totalement surréalistes), sans rien perdre du dialogue. En outre, il impose à ses partenaires un jeu intimiste qui s'avère étonnamment efficace. Bien sûr, le texte de Barasch et Moore ne va pas chercher très loin mais, dans l'adaptation de Forget, il contient suffisamment de légèreté et de tendresse pour faire passer une bonne soirée, si l'on consent, bien sûr, à fermer les yeux ou se boucher les oreilles sur quelques énormités.

Pour sortir des images misérabilistes sur le tiers monde

ESPOIR, voir le monde sous un jour nouveau, est une petite exposition sympathique, dont l'entrée est gratuite, et qu'on peut visiter lorsqu'on voudra se reposer des merveilles d'*Images du futur* ou de *Expotec* (Espoir est situé en haut du hangar du Vieux-Port de Montréal qui loge *Expotec*).

Pour sortir des images misérabilistes sur le tiers monde, la fondation Aga Khan du Canada a monté cette expo, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), afin de présenter des réalisations menées dans des pays en voie de développement. Les

Canadiens contribuent d'ailleurs à plusieurs de ces programmes d'aide, par le biais de l'ACDI ou de différents organismes non-gouvernementaux.

Espoir veut d'abord nous rappeler des données élémentaires qui demeurent culpabilisantes pour la bonne conscience occidentale. Ainsi 27 enfants meurent à toutes les minutes dans le monde, dont 26 dans les pays en voie de développement. Pour offrir des soins de santé primaire à tous dans le monde, chaque année, il en coûterait 50 milliards de dollars... soit le total des dépenses militaires mondiales à tous les 17 jours. Ou

encore le total des sommes dépensées tous les six mois pour l'alcool. Et alors que les Nords-Américains consacrent de 3 à 5 heures par jour à regarder la télévision, les femmes et enfants du secteur rural de l'Inde passent le même temps... à ramasser du matériel combustible.

Espoir présente des diapositives, des films, des affiches illustrant la lutte pour la survie d'habitants de quelques-uns de ces pays. On peut y voir des exemples de réalisations ingénieuses qui ont aidé et aident encore les gens à s'en sortir. Par exemple, un mélange simple de farine, d'eau et de sel qui permet de lutter

contre la déshydratation; un authentique pousse-pousse du Bangladesh; une décortiqueuse d'arachides mise au point en Thaïlande; un modèle de méthaneur permettant, à l'aide d'un combustible issu de la bouse de vache, d'éviter de brûler les forêts, etc.

On y trouve aussi une collection de jouets faits à la main prêtés par des garderies d'Afrique et d'Asie, on y trouve des informations sur la vie des enfants d'Amérique latine, on y apprend tous les détails sur les campagnes d'immunisation qui permettent de sauver des vies.

FAMOUS PLAYERS Matinées 5,00\$ du lundi au vendredi

PLUS DRÔLE QUE CA TU... G

FESTIVAL D'HUMOUR

CANNES '80-'89

DES MEILLEURS FILMS PUBLICITAIRES

La Paroisse 1 533 005 57 159 30

8e semaine!

Merci LA VIE

CHARLOTTE GANDOUR 1 UN FILM DE L. BORTALAN BURE

AMOR CORDON

LE COULOTIER

LE PAYSAN

OMEGA

1 304 956 45 15 1 00 9 30

99¢ LUM. AU JEU.

1,99\$ VEN. SAM. DIM. ET FÊTES

CHACUN DES FILMS

Prix pour tous, adultes et enfants.

Taxes (municipale et TPS) non-incluses.

OUTREMONT

1248, RUE BERNARD 273-0437

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'islamisme ou le refus culturel de l'Occident

Il faut cesser de voir le prosélytisme mahométan comme une aberration des temps modernes

Edwige Durand

Étudiante à la maîtrise en Histoire à l'Université d'Ottawa

LES COMMENTAIRES des médias face aux événements du Maghreb laissent deviner une méconnaissance non seulement de l'islam, mais également de l'islamisme. Ce dernier est la forme contemporaine du panislamisme né au XIXe siècle, et dont le créateur fut Al-Afghani. Sa doctrine, en résumé, professe que tous les musulmans doivent s'unir face au danger de l'impérialisme occidental.

Non seulement le panislamisme n'est pas mort, mais l'islamisme d'aujourd'hui se porte bien et fait peur. Pour nous, Occidentaux, avant la révolution iranienne, l'islam faisait figure d'une religion fort exotique, donc fort éloignée de nos préoccupations. Mais voilà qu'en 1979, l'ayatollah Khomeini rappelle au monde que l'Iran est un pays musulman. Aujourd'hui c'est l'Algérie. Demain ce sera peut-être les Palestiniens ou une des Républiques de l'URSS.

La défense de valeurs culturelles

C'est que la religion, tout en étant une croyance, peut être considérée sous l'angle du fait social. C'est dans ce sens qu'il nous faut considérer l'islam, et dans un cas bien précis, sous la forme de l'islamisme.

Nous pouvons nous demander si l'islam, dans le contexte actuel, ne peut être considéré comme étant le défenseur de valeurs culturelles en péril face à l'universalisation du modèle occidental, notamment américain. Dans ce cas, il ne peut devenir qu'agressif, puisqu'il est alors considéré par les musulmans comme une valeur non seulement différente, mais supérieure, seule capable d'abord de résister, puis de combattre ce qu'il considère comme l'ennemi à détruire.

Cet ennemi, c'est l'occidentalisation qui tend à assimiler, donc à faire disparaître, tout ce qui est autre. Notre hypothèse est que, considéré sous cet angle, l'islam peut se présenter comme une réaction de minorité face à une culture dominante aux tentations assimilatrices.

Entendons-nous bien d'abord sur un point essentiel. L'islam n'est pas minoritaire dans le sens où il ne serait la religion que de quelques individus devenant de moins en moins nombreux. Au contraire, c'est une des religions les plus importantes du monde et en pleine expansion. Pour comprendre ce que nous entendons dans ce cas par minorité, il nous faut faire un peu d'histoire.

L'Occident est parti à la conquête du monde dès le XVe siècle et a tout à fait réussi. Au fur et à mesure, s'est développée une attitude européenne, comme quoi seules les valeurs occidentales sont valables, en conséquence de quoi elles doivent être transmises au reste de la planète.

Les considérations religieuses, morales ou humanistes se sont trouvées progressivement remplacées par des considérations économiques et mercantiles accablant du libéralisme, celui-ci ayant conduit à la colonisation territoriale, à l'impérialisme et au néo-colonialisme économique et politique tel qu'il est pratiqué aujourd'hui.

Quand les minoritaires assujettissent les majoritaires

C'est ainsi que les Occidentaux, minoritaires en nombre, ont assujéti un nombre d'hommes numériquement supérieur, mais aux valeurs et aux structures traditionnelles minées. C'est dans ce sens que nous entendons le terme « minorité ».

Si nous considérons les pays en voie d'occidentalisation comme une minorité, essayons de cerner le comportement des groupes minoritaires dans des sociétés dominantes, ce qui nous permettra de voir si l'hypothèse que nous proposons peut être valablement comparée.

Une minorité, c'est d'abord un groupe peu nombreux avec des particularités culturelles, inséré dans une majorité qui établit des normes auxquelles la minorité doit se conformer. Nous avons vu que la majorité non-occidentale est devenue minorité dans le sens d'un rapport de force, et que cette « majorité minoritaire » devait se plier aux normes de valeurs étrangères.

Hier, c'était l'Iran.

Aujourd'hui, c'est l'Algérie. Demain, ce sera peut-être une des Républiques de l'URSS ou les Palestiniens.

La minorité se trouve donc confrontée à un problème d'identité. Faire des concessions, s'ajuster au mode de vie dominant, ou essayer une sorte de coexistence, entraîne dans tous les cas un danger d'assimilation. Or, s'assimiler, c'est entamer son identité, c'est abandonner quelque chose que l'on vit depuis des millénaires. Aller dans le sens de l'acceptation des valeurs économiques et culturelles occidentales, même si l'on cherche à rester soi-même dans des valeurs familiales ou culturelles, entre autres, c'est déjà redéfinir la tradition à laquelle on appartient.

Le temps du mépris

Vient alors le sentiment de l'humiliation. En effet, le modèle proposé à l'ensemble de la planète veut convaincre qu'il est le meilleur. S'il est le meilleur, c'est que les autres sont moins bons. Le temps du mépris arrive sournoisement pour laisser éclater au grand jour le regard condescendant des Occidentaux sur des cultures et des valeurs transformées en folklores.

Face à la menace contre l'identité culturelle, et pour pouvoir relever la tête et rejeter l'attitude méprisante et impérialiste de l'Occident, l'islam s'est trouvé le mieux placé pour répondre. Pourquoi l'islam ?

D'abord, c'est une religion, et la religion a tous les atouts pour jouer le rôle de salut culturel. Ensuite, c'est une religion née au Proche-Orient, après le judaïsme et le christianisme. Ceci nous semble très important sur deux points. D'abord, c'est la dernière religion du Livre : en ce sens, elle est considérée par les musulmans comme la plus parfaite, puisque la dernière révélation. Or, les deux premières religions judéo-chrétiennes sont assimilées à l'Occident.



Le judaïsme est lié à l'État d'Israël, considéré comme faisant le jeu des États-Unis et persécutant une nation musulmane, la Palestine, et le christianisme est lié à l'Occident non seulement parce que c'est là qu'il s'est essentiellement développé, mais aussi parce qu'il est très impliqué dans la colonisation et l'effort de conversion au détriment des religions locales.

L'islam est également la religion qui a permis la création d'un empire arabe, et le développement de toute une civilisation non-occidentale qui s'est opposée à l'Occident. Alors, rêve de résurgence d'un grand empire non-occidental et parole divine révélée à un non-occidental, l'islam se trouve tout désigné pour entretenir des sentiments de résistance.

Ensuite, l'islam est, de par sa nature, intimement lié au politique, pouvant se confondre rapidement avec l'idéologie politique. Dans l'islam, Dieu garantit un ordre politique et lui dicte ses lois. Il n'y a qu'un seul ensemble global religieux et politique. L'islam légitime l'État dans lequel la politique est sacralisée et la religion souveraine, et se vit dans la situation politique et sociale.

Il préconise le respect de la *chariah* (la loi islamique) et proclame le

djihad qui autorise l'établissement d'un ordre islamique par la force s'il y a lieu. Pour des peuples humiliés et menacés dans leur identité, l'islam permet de mêler revendications politiques et culturelles étroitement liées, en utilisant les armes s'il le faut.

Une réaction violente et émotionnelle

Ce n'est pas l'Occident en tant que multitudes d'États que l'islam veut combattre, ce sont ses modèles. En effet, nombre de personnalités de pays de tradition musulmane ont été combattus au nom de l'islamisme pour avoir adopté des modes de développement copiés sur des modèles occidentaux n'ayant apporté aucune amélioration de vie aux populations concernées, et les ayant laissées dans un état de frustration intense. Hier le shah d'Iran, aujourd'hui l'Algérie.

L'islam agit comme une réaction violente et émotionnelle pour sauver ce qui peut encore être sauvé des cultures et des valeurs traditionnelles en voie de disparition certaine. L'homme a besoin de créer sa propre société, de la reconnaître comme sienne. Trop de pays du tiers monde ont été spoliés aussi bien de l'exté-

rieur que de l'intérieur de cet épanouissement et leur paysage politico-socio-culturel leur est devenu étranger.

Même les idéologies politiques qui devaient les « libérer » leur sont étrangères. Communisme, socialisme, libéralisme sont des courants de pensée nés en Occident. C'est ainsi que beaucoup de jeunes, anciens communistes, maoïstes ou autres, disent rerouver dans l'islam certains attraits de leur culture qu'ils ne trouvaient pas ailleurs.

Il ne faut surtout pas croire que les révolutionnaires islamistes sont des marginaux voulant plonger leur pays dans un obscurantisme sans fin. La plupart sont des jeunes intellectuels issus de secteurs modernes de leur société. Mais ils se sont sentis très vite dépossédés de leur désir de développer leur pays tout en respectant sa culture, pris au piège entre des multinationales occidentales dont les filiales s'étendent de façon tentaculaire, et des intérêts politiques tout à fait étrangers aux intérêts nationaux des pays auxquels ils appartiennent.

Les islamistes ne sont pas des marginaux voulant plonger leur pays dans l'obscurantisme. La plupart sont des jeunes intellectuels issus des secteurs modernes de la société.

Finalement, présents dans un monde en danger d'uniformisation, ils cherchent une voie qui se concrétise actuellement dans l'islam, réaction violente, mais efficace. En effet, l'islam fait peur aux Occidentaux, car il permet de faire ce que l'Occident a fait en toute bonne conscience pendant des siècles.

Ce que l'Occident a de la peine à croire, c'est que l'islam est tout à fait compatible avec la modernité, mais d'une façon différente. L'islam n'est pas contre la science et le progrès, ni contre la raison. Simplement, il ne sépare pas le religieux de la recherche scientifique, et la raison mène à Dieu.

Ce que les peuples niés dans leur identité demandent à l'islam en tout premier lieu, c'est de réparer les dégâts de l'occidentalisation déstabilisatrice et de reconforter des gens atteints dans leur dignité. C'est l'islam de la réaction, et toute réaction est excessive et violente. L'ayatollah Khomeini n'est pas apparu par hasard. Il a répondu à une attente. Il est devenu la véritable incarnation de cette révolte que peut éprouver une minorité de plus en plus broyée dans un système de valeurs qui lui est étranger. Les islamistes réagissent de la seule manière possible s'ils veulent sauver leur identité, le rejet et la condamnation de ce qui les mène.

Du national à l'international

La situation s'est inversée, et le grand rêve de reconquête de soi se dessine. Apparaît alors la violence. Mais pas n'importe laquelle. Elle est plus défensive et préventive qu'agressive. Elle répond à une autre violence, et fait savoir qu'elle ne tolérera pas que l'on manque de respect

dorénavant aux valeurs qu'elle défend.

L'exemple le plus connu de ce rejet de l'étranger et de cette recherche d'identité dans l'islam est certainement le cas iranien. Rappelons-nous que le chah a été chassé en grande partie parce que son régime était assimilé à l'Occident. Toutes les formes de revendications formulées par les islamistes ont presque toujours porté sur des revendications où la valeur étrangère est considérée comme l'ennemi, et où la seule voie à suivre est un retour à un soi-national, religieux et culturel.

Pour l'Iran islamique, marxisme et capitalisme libéral sont deux idéologies étrangères. Elles sont donc rejetées toutes les deux comme perverses et immorales, car elles sont dangereuses pour l'identité culturelle iranienne. De nationale (et non pas nationaliste), la révolution iranienne passe à l'internationalisme en prêchant le panislamisme, ou l'islamisme pour employer le terme le plus utilisé.

L'islam « visible » se répand alors avec une nette progression dans les populations de tradition musulmane. Barbes, foulards, voiles, manteaux longs apparaissent de plus en plus chez les jeunes aussi bien dans les pays musulmans que chez les immigrés musulmans dans les pays occidentaux.

Un autre exemple : les Palestiniens. S'il y a bien un peuple en danger de perdre son identité, ce sont les Palestiniens vivant en Israël. Après avoir été surtout attirée par le nationalisme, une grande partie de la population se tourne maintenant vers l'islam.

Pourquoi ? D'abord parce que le nationalisme n'a pas amené de solution au conflit. Rapidement va s'établir le rapport que le nationalisme a échoué parce qu'il s'est basé sur des valeurs occidentales, incompatibles avec l'identité palestinienne. La Palestine devient terre musulmane, en opposition à Israël, terre occidentalisée parce que peuplée de nombreux immigrants venus d'Occident et surtout soutenue politiquement par les États-Unis.

Un refuge contre le désespoir

La religion a souvent constitué le refuge de l'homme ayant perdu tout espoir. Dépossédé, l'homme du tiers monde s'est tourné vers les idéologies occidentales pour tenter de retrouver sa dignité perdue. Dépossédé une nouvelle fois, c'est auprès d'une religion non-occidentale qu'il a cherché du secours. L'Occident a trop longtemps cru que les pays non-occidentaux étaient dans un état de dépendance idéologique, économique et culturelle.

L'islam s'est affirmé comme une force de vie, un élément de mobilisation, une espérance, une façon d'affirmer son identité face à l'étranger considéré comme agresseur et intrus. Il est devenu la défense de la communauté minoritaire culturellement et économiquement.

Si l'on sait accepter que des valeurs différentes des nôtres sont tout aussi respectables, elles cesseront d'être une menace pour être simplement « autres ». L'islamisme est une force bien vivante pour de multiples raisons, dont celles que nous avons exposées. Peut-être devrions-nous cesser de nous étonner de le voir surgir là où il semble évident qu'il doit surgir.

Comprendre et faire comprendre ma Slovanie

Metka Zupancic

Slovène, critique littéraire, Mlle Zupancic est actuellement professeur invitée à l'Université McGill

LA PEUR. La panique même. Beaucoup de reconnaissance aussi. De ne pas avoir à être là, en ce moment précis. Même si c'est là, comme on me l'a dit, que se fait l'Histoire. Même si ce n'est pas tous les jours que ma ville, Ljubljana, ce qui a été ma ville il y a encore deux ans, se réveille au bruit sourd et méconnu jusqu'alors des tanks.

Des tanks qui avancent et se fraient leur chemin à en croire la documentation qui confirme l'incroyable, par-dessus tout ce qui leur fait obstacle, y compris les corps humains. Des tanks qui broient sous leurs chenilles mes rêves, les rêves de la génération dont on a rempli les oreilles (et la tête, surtout la tête) par cette chanson emphatique :

« Qu'il est beau d'être jeune dans notre patrie
Dans le pays où
la fraternité profonde est établie. »

Des tanks qui détruisent à chaque mètre, non seulement la route qui subit leur poids, mais tous les efforts qu'on croyait communs, dans un pays où on insistait continuellement sur cette familiarité, cette générosité d'âme(s) slave(s), cette fratrie, cette connivence, dans ce qui sem-

blait être le but commun : un meilleur demain.

Comment peut-il y avoir un demain — commun — quelconque dans une communauté, dans une relation, si la règle du moment, au moins il y a encore une dizaine de jours, en (ce qu'on croyait être la) Yougoslavie semblait être TOI, L'AUTRE, tout autre, n'a aucun droit à ton altérité, si ce n'est celle dont MOI, détenteur du pouvoir, de la force armée, va délimiter les contours. Tu te pieras à ce que je te demande, puisqu'il n'y a, dans notre confrontation, qu'une seule vision acceptable, celle qui m'appartient. Et si tu ne te plies pas, tu vas subir les conséquences.

La punition, tu l'auras voulue et ne crois surtout pas que nous l'épargnerons (un « nous » qui s'infilte, puisque le détenteur de ce qu'il croit être le pouvoir doit toujours se couvrir le dos, affirmer sa suprématie). Tu te crovais meilleur, plus avancé, plus développé, plus moderne, mais on ne fera vite comprendre la juste valeur de ce que tu as accumulé comme biens. Ce qui rehausse ton orgueil, ce qui te fait croire que tu t'es hissé plus haut sur l'échelle de ce que tu appelles le progrès, on va te l'anéantir, comme ça pour qu'on soit tous pareillement pauvres, pareillement démunis.

Et peu importe les dettes qu'on n'a pas remboursées, les emprunts qu'on a évidemment redemandé lorsqu'il faudra repartir à zéro. Peu impor-

tent les aérogares où il faut maintenant boucher les trous laissés par les bombes, les rails qu'il faut rafistoler, les relais radiophoniques à refaire fonctionner, on te les a détruits pour que personne ne puisse venir à ton aide, pour que notre botte écrase la chenille qui rêvait (trop tôt, toujours

Nous ne pouvons pas nous expatrier tous, toute une nation. Ce qui nous reste, c'est de ne pas bouger de là où nous sommes, en faisant tout simplement bouger nos frontières.

trop tôt) de se muer en un beau papillon aux couleurs de l'indépendance. Mais au fait, indépendance par rapport à quoi, dans ce monde de plus en plus interdépendant ?

Peu semblent importer aussi les gens dont le karma était de se trouver sur la trajectoire d'une balle, moins perdue que ce qu'on voudrait croire. Comme dans le cas de mon collègue comparatiste, indologue, ancien Aurovillien, Janez Svetina, revenu dans sa patrie, il y a à peine quelques années, pour prêcher la parole de la sagesse orientale. Revenu au moment où je m'apprêtais à partir, poussée par quels pressentiments ? — partiellement puisque je ne comprenais plus le jargon des politiciens, de ces poètes décidés, pour une fois, à la violence, s'il le faut.

Dans ce pays à la nature, on l'avait souvent souligné, très féminine, soumise, travailleuse et obéissante. Si j'étais là, en ce moment précis, Janez, on aurait probablement fait partie du même colloque, aux frontières avec l'Autriche et la Hongrie, là où le carnage principal a eu lieu.

C'est la mort absurde, dans la conception normale des choses, qui rend absurdes toutes les autres morts pleurées par les pères anciens combattants, ayant combattu pour ce rêve tout à fait romantique des nations slaves unies. Ta mort qui rend absurde tout recours à la violence dans un monde que je croyais être celui de la communication, d'une entente chaque jour grandissante.

La violence engendre la violence, mais ce peuple de quelque deux millions d'âmes dont le quart se déclare poètes, n'a visiblement plus voulu accepter les paradigmes par lesquels il se définissait depuis des siècles.

Partie depuis deux ans, j'avoue que j'ai du mal à comprendre toutes les nuances dans ce processus de

transmutation (nécessaire, je le crois bien) que nous vivons, semble-t-il, chacun à un tout autre niveau. Et aussi, j'ai du mal à faire entendre, aux amis d'ici, pleins de bienveillance et de bonne foi, dont je comprends les préoccupations parfois très proches de celles des Slovènes, pourquoi je ne crois pas nos séparations et aux morcellements des pays. Pourquoi je voudrais être citoyenne du monde et ne pas avoir à me demander de quel pays je vais porter le passeport. Pour pouvoir retrouver sur tous les méridiens de cette petite planète les amis dont l'attitude est semblable à la mienne.

Mais laissons de côté mes visions globalisantes que j'ai le bonheur de développer dans un tout autre contexte, dans ce qui me semble être presque un autre moment historique. Sans les avions militaires au-dessus de ma tête, sans le fracas des bombes qui font que mes amies, elles-mêmes très inquiètes, ne peuvent pas vraiment calmer leurs enfants dont elles s'occupent parfois seules.

Seules, dans la mesure où leurs compagnons se sentent obligés — ou bien sont tout simplement obligés, comment le savoir, de faire le malicieux contre les gens de ce qu'on croyait être un seul et même pays. Dont la plupart — s'il s'agit de la « simple soldatesque », voire des garçons de 19 ans qui, légalement, ne pouvaient pas éviter la conscription — est loin de comprendre l'enver-

gure de ce théâtre sanglant. Prévisible, bien sûr, mais difficilement imaginable.

Tu es avec nous, m'écrivent les amis. Tu ne peux pas être indifférente à ce qui nous arrive. Comment le serais-je ? Même si j'ai opté personnellement pour l'expatriation, au moins temporaire, parce que je vivais mal les pressions, la guerre à ce moment-là psychologique. Que je supportais mal qu'on soulignait déjà beaucoup, pour se justifier aussi, les différences, entre le nord et le sud, alors que j'en avais, des amis, et des très dévoués, dans toutes les parties de ce beau pays.

Tout cela, même si je parvenais assez bien à saisir la logique, celle du peuple, de ses dirigeants, poètes pour la plupart, encore et encore, qui disaient : nous ne supportons plus l'état général de choses, la montée des sentiments de revendication, de vengeance même (couvrant le plus souvent d'autres problèmes plus profonds, économiques, liés à l'écroulement progressif d'un mode de vie, d'une idéologie).

Mais nous ne pouvons pas nous expatrier tous, toute une nation. Ce qui nous reste, c'est de ne pas bouger de là où nous sommes, en faisant tout simplement bouger nos frontières. En nous affirmant, finalement, après tous ces longs siècles, comme ce que nous sommes, comme ce que nous voulons être. Au prix que cela pourra coûter.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale : Josée Boileau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'Information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévêque, Nathalie Petrowski ; à l'Information économique : Robert Dutilleul, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'Information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau, éditorialiste (politique internationale) et responsable de la page « Idées et événements », aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Louis-G. Francheur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibea, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon,

Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leduc, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Jean-Marie Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSEES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, François Coulombe, Jean-François Lapointe, Raymond Paquin, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Salese, LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, 743, rue Bourdeau, une division de l'imprimerie Populaire, 612, rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent, Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0859. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec (514) 844-3361 ; Abonnements : (514) 844-5738 LE DEVOIR (USPS - 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

ÉDITORIAL

Des allégations fort troublantes

ÇA NE POUVAIT arriver à un pire moment. Alors que le gouvernement conservateur est au plus mal dans l'opinion publique, et qu'il doit tenter d'imaginer les compromis qui empêchent la dislocation du Canada, voilà que de graves soupçons font à nouveau surface quant à son intégrité et à sa probité. M. Brian Mulroney n'avait vraiment pas besoin de cette tuile pour lui rappeler amèrement que la crédibilité est une denrée bien fragile. Il n'a pas rempli, loin de là, ses promesses solennelles de 1983 et 1984 concernant l'éthique et les conflits d'intérêts. Ça lui retombe lourdement sur le nez.

À vrai dire, il y a une pénible sensation de déjà entendu et vu dans plusieurs des plaintes qui sont présentement à l'étude par les substituts du Procureur général de l'Ontario, à la suite de la préenquête de la juge de paix Lynn Coulter, sur les allégations de l'ex-homme d'affaires Glen Kealey contre le système de favoritisme mis en place par les conservateurs. Peu après leur arrivée au pouvoir, les rumeurs se sont mises à courir qu'il fallait montrer patte blanche pour obtenir des contrats gouvernementaux. Des ministres étaient pointés du doigt, notamment M. Roch LaSalle. Celui-ci a toujours nié qu'il ait trafiqué son influence ou abusé de son pouvoir. Il a quitté le gouvernement en février 1987 et aucune accusation n'a été portée contre lui. Toutefois, l'ancien député de Gamelin, M. Michel Gravel — qui a fait de la prison après avoir été condamné pour fraude — a mis en cause l'ancien député-ministre de Joliette. (D'autre part, deux ministres, MM. Michel Côté et Sinclair Stevens, ont été démis pour ne pas avoir respecté les règles concernant les conflits d'intérêts; un troisième, M. André Bissonnette, a été acquitté d'accusations de fraude, de conspiration et de bris de confiance; une demi-douzaine d'autres ont dû partir pour diverses raisons liées à l'intégrité gouvernementale.)

Depuis trois ans, M. Kealey se dément comme un diable dans l'eau bénite. Ancien militant conservateur, il ne cesse de prétendre qu'il a été privé de contrats en raison de son refus de se plier à un système de ristournes, qui aurait été mis sur pied par les conservateurs au Québec. Traité de farfouille ou peu pris au sérieux, à cause de ses méthodes peu orthodoxes — son piquet quotidien à crier des noms aux ministres et à demander la démission de M. Mulroney passera à la petite histoire de la colline parlementaire — l'ancien promoteur immobilier n'en a pas moins obtenu d'une juge de paix une longue enquête à huis clos. Au terme de 17 jours d'audiences et 4500 pages de transcriptions, Mme Coulter lui a accordé la permission de porter des plaintes privées

contre 13 membres éminents du Parti conservateur. Ceux-ci — au nombre desquels il y a un ministre, M. Pierre Cadieux, le président du Sénat, M. Guy Charbonneau, et les anciens ministres LaSalle, Bissonnette et Côté — pourraient être inculpés d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement du Canada d'un montant indéterminé d'argent par corruption, truquage de soumissions, pots-de-vin, supercherie, tromperie ou autres moyens frauduleux. De plus, trois dirigeants de la GRC sont accusés d'avoir conspiré pour entraver le cours de la justice en imposant des limites ou en faisant cesser des enquêtes de nature politique.

En principe, ces 16 inculpés sont censés comparaître le lundi 16 septembre, la journée même de la reprise des travaux sessionnels des Communes sur les-

*Sa crédibilité
amochée,
M. Mulroney doit
tenter de se redresser*

quels M. Mulroney compte pour redorer son blason et figurer des offres constitutionnelles agréables au Québec et acceptables aux autres provinces. En attendant, toutefois, la Couronne ontarienne doit décider, de trois choses l'une : ou elle va de l'avant avec les conclusions telles que formulées par Mme Coulter; ou elle exige un supplément d'enquête; ou elle laisse M. Kealey se débrouiller comme bon lui semble. Celui-ci, quoi qu'il arrive, ne sera plus considéré comme un hurluberlu ou un frustré mais, aux yeux de plusieurs, comme une espèce de croisé ou de chevalier sans peur et sans reproche. Il n'est pas au bout de ses peines; mais il a fait un bon bout de chemin en convainquant une juge de paix, de même qu'un bon nombre de Canadiens, qu'il y a amplement matière à procès.

À bon droit, M. Mulroney invoque la présomption d'innocence envers ces 16 personnes qui font l'objet de graves allégations. Il a d'autant plus raison qu'aucune d'entre elles n'a encore été mise en accusation. Exiger, par exemple, la démission immédiate du ministre des Sports, M. Cadieux, ou celle du président du Sénat, M. Charbonneau, constituerait une condamnation sans procès. Toutefois, dès que des accusations seront portées, si tel est le cas, ces deux messieurs devraient se retirer pour la durée des procédures. Il devrait en être de même pour les autres accusés qui occupent des fonctions officielles, y compris, évidemment, les deux dirigeants de la GRC

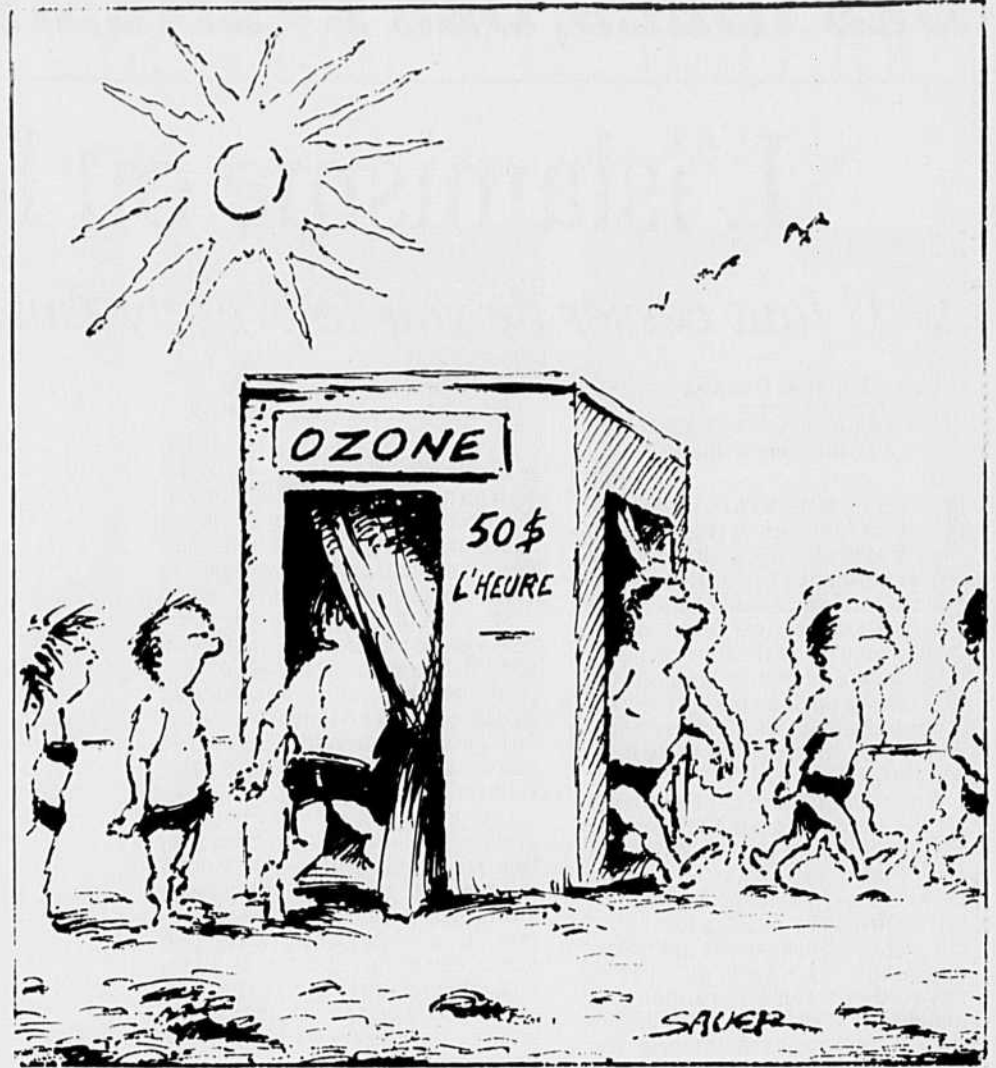
qui sont encore en poste. Leurs grandes responsabilités et la gravité des plaintes dont ils sont l'objet exigent leur mise à l'écart, ne fût-ce que de manière temporaire. C'est ainsi que l'on a agi dans trois autres cas, moins graves, touchant les ministres Marcel Masse, Bernard Valcourt et Jean Charest. Tout en respectant à plein le système judiciaire, M. Mulroney doit faire savoir dès maintenant que la justice suivra son cours sans aucune entrave.

Mais ce n'est pas suffisant. Avant même son élection, M. Mulroney dénonçait les libéraux et faisait bruyamment l'éloge du mode de financement populaire des partis politiques, tel que mis en place au Québec par M. René Lévesque. Avec condescendance, il a entendu les représentations répétées en ce sens de ses députés François Gérin et Louis Plamondon. Il a même ramené de Paris son ami Lucien Bouchard, avec sa réputation de « Monsieur Net », pour faire le ménage qui s'imposait. Mais le trio a quitté, au bénéfice du Bloc québécois, avant que l'on voit poindre la lueur de quelque contrainte au financement des partis fédéraux par les entrepreneurs de tout poil, dûment sollicités par les bagmen. Pis encore, après avoir fait miroiter de faux espoirs, M. Mulroney a laissé tout le monde agir à sa guise. Tant et si bien que les rumeurs de favoritisme et les odeurs de scandales partisans éclaboussent à peu près tout le monde, y compris les ministres et députés dont la conduite est irréprochable.

En plus de se laisser traîner les pieds pendant sept ans, sous le prétexte que le Canada anglais ne serait pas prêt à une réforme aussi audacieuse que celle qui a fait recette au Québec, M. Mulroney a mis sur pied une commission royale d'enquête. Présidée par M. Pierre Lortie, celle-ci s'approprierait à recommander qu'il n'y a pas lieu de brimer la liberté des entreprises et des syndicats à contribuer aux partis de leurs choix. La liberté du renard dans le poulailler. Tant qu'il en sera ainsi, l'attrait du pouvoir et de ses prébendes étant ce qu'il est, la tentation restera, permanente, de favoriser indûment ses amis et d'instituer des systèmes plus ou moins déguisés et raffinés pour renflouer la caisse électorale, contourner les règles d'intégrité et d'équité qui doivent prévaloir dans la gestion des fonds publics.

M. Mulroney aime et protège ses amis, jusqu'au bout. Ça lui a coûté fort cher à ce jour. Il est sorti écopé des nombreuses « affaires » qui ont ponctué ses deux mandats. Il n'est pas trop tard pour faire amende honorable et entreprendre le redressement qui s'impose, dès le congrès de son parti, la semaine prochaine, à Toronto. Il y va de la crédibilité, ou de ce qu'il en reste, de son gouvernement.

GILLES LESAGE



Maurice Tourigny

L'argent du plaisir

ON AURAIT PU croire que Manhattan était vide; je marchais presque seul sur la Cinquième Avenue, très tôt le matin, en route vers Radio-Canada. Le vent agita un mince brouillard autour de l'Empire State Building et, captif dans ma chemise au col déboutonné, gonflait en ballon le coton sur mon dos. Sous le vent, une fraîcheur quasi fluide annonçait la pluie même si la lumière blanchâtre laissait deviner le soleil embusqué sous la brume, prêt à sauter sur New York.

Je marchais lentement savourant encore les délices de la veille : un long dîner avec C. au Time Café, dans l'East Village. Je me remémorais le saumon au sésame, les croquettes de crabe, le whisky bien vieilli et les très nombreux verres de Sancerre, la conversation drôle et stimulante, l'acoustique douce et l'éclairage flatteur du restaurant aéré.

Ma rêverie me portait quand soudain, devant moi, à quelques pas seulement... un billet de banque. « La Providence est bonne », me dis-je en fixant le papier vert plié. Comme je ne suis pas de ces chanceux qui trouvent porte-monnaie avec galette, j'allais me contenter d'un unique dollar lorsque le chiffre 20 se révéla à mes yeux !

« Le début d'une journée extraordinaire », osai-je prononcer à voix haute. Avant de cueillir le 20, j'ai regardé autour de moi; quelques piétons me précédant avaient dû rater l'occasion. Tant mieux ! Personne ne courait vers moi vociférant et gesticulant, donc le propriétaire du billet devait déjà être loin. Feu vert !

D'un geste presté et assuré, j'ai pincé entre mon pouce et mon index le cadeau du ciel. Désenchantement total ! Malgré l'impression quasi parfaite, la minceur du papier trahissait les apparences. Je venais d'être roulé par un faux... Mal à l'aise, rougissant, en proie à un mélange de colère et de ridicule, je m'attendais à ce qu'une bande de gamins sortît de derrière une rangée de poubelles s'esclaffant et pointant du doigt.

SEUL dans ma déception, je repris mon pas en dépliant le « 20 ». Mais voilà qu'au lieu de la triste tête d'un ancien président, le médaillon affichait les fesses nues d'une plantureuse jeune femme. À l'endos, non pas un monument de l'histoire des États-Unis mais un édifice appelé *World Sex Bank*. Et puis, confirmation finale, un numéro de téléphone... *Dial-a-Porn*.

J'étais devenu la victime de la dernière technique publicitaire. Pas bête, n'est-ce pas ?

Depuis lors, j'ai fait une collection de ces billets dont certains portent la marque 25 \$ ou 69 \$. J'en ai posté plusieurs à des amis qui ont bien ri et à des créanciers qui n'ont pas ri du tout.

Les messages sur les billets sont variés, allant du plus cru au plus cru. Je vous épargne les inscriptions mais il faut avouer que l'idée doit rapporter.

Maintenant, tout le monde connaît le truc; personne ne se penche plus pour ramasser l'argent sur le trottoir. Je ne peux plus m'amuser de l'embarras des autres cueilleurs.

Tous les quartiers de Manhattan sont inondés de la fausse monnaie à tel point que les services sanitaires de New York cherchent un moyen de combattre cette campagne dernier cri. Le faux argent colle au pavé humide, résiste au balai, seul le vent parvient à en débarrasser la voie publique.

Les géants de la publicité sur Madison Avenue se claquent les cuisses, s'inclinent devant tant d'ingéniosité et prédisent que la méthode aura des répercussions. Ils

ont d'ailleurs baptisé le phénomène : *Trashvertising*, la Publicité des ordures.

Les mêmes marchands de messages pornographiques par téléphone ont forgé des contraventions : d'un côté la fausse amende, de l'autre la publicité. Ces déliants sont glissés sous les essuie-glaces de milliers d'automobiles dans les grands parcs de stationnement du Bronx et de Queens.

Mais pour en revenir aux billets osés (bien faire la liaison), j'avoue qu'ils m'ont fait réfléchir. Curieuse, cette association du plaisir sexuel à l'argent, vous ne trouvez pas ?



Lettre de New York

À bien y penser, pas si curieuse que ça !

À New York, la première source de plaisir est certainement l'argent; non pas ce qu'il peut acheter mais les rectangles de papier eux-mêmes et leur accumulation, il va sans dire.

La sociologie a déjà expliqué cet état de choses propre à la population WASP : l'éthique protestante des premiers colons puritains domine encore l'Amérique de George Bush. Le succès d'une vie se mesure à la somme d'argent épargné et non pas au plaisir pris à l'existence de tous les jours. Bref, une grande partie des Américains ne sait pas jouir !

Un repas dans le plus réputé des restaurants de Manhattan, arrosé du meilleur vin de la carte est engouffré à un rythme frénétique; le prix du dîner devient le gage du plaisir.

Il en est de même de l'achat des vêtements. On ne s'habille pas en fonction du confort que procurent les coupes et les tissus mais selon le nom du couturier et... le prix.

LE PLAISIR ici ne naît pas de la dégustation du menu ou de la façon dont le vêtement enveloppe le corps, mais plutôt de l'échange des dollars nécessaires à la possession.

Les exemples de cette étrange substitution abondent.

Un billet d'orchestre dans un théâtre de Broadway amène un plaisir certain. Dans la conversation courante, on dit : « Ce soir je vais à Broadway »; on ne nomme pas forcément le spectacle qu'on verra. Ma voisine d'opéra vient au Metropolitan chaque samedi après-midi et toutes les semaines, elle ignore l'oeuvre qu'elle entendra.

Le plaisir pris au spectacle est secondaire; un bon siège cher, l'argent qu'on passe au guichet constituent le plaisir premier.

Je n'ai jamais saisi ce déplacement. Une liasse de dollars en main ne m'excite pas plus qu'un pain de savon et encore si ce dernier est parfumé, l'argent ne fait plus le poids.

Évidemment, je ne serai jamais riche, je ne laisserai en héritage que le souvenir d'heures agréables, de rires, de... plaisirs partagés avec ceux que j'aime. La seule joie que m'apporte l'argent est sa transformation en biens que mes sens peuvent apprécier.

Restant de hippie perdu dans la ville des affaires ? Peut-être, mais vous ne me verrez jamais embrasser un dollar. Je suis fier de n'être ni Séraphin Poudrier ni Donald Trump !

LETTRES AU DEVOIR

Petite erreur

PERMETTEZ-MOI de souligner une erreur qui s'est glissée dans votre édition du 10 juillet dernier à la page 5. J'ai tout lieu de croire que la photo représentant Tadoussac a été malencontreusement renversée. Ainsi, à en croire la photo, Tadoussac serait sur la rive droite du Saguenay alors qu'elle est en fait sur la rive gauche.

Je puis cependant vous assurer que cela ne change en rien la haute estime que j'ai pour votre journal.

Maurice Lamontagne
Gloucester, Ontario, 17 juillet 1991

Le divorce et la pension

JE VOUS écris parce que je n'ai pu vous rejoindre au téléphone et parce que ça me donne l'occasion de donner un coup de pied au cul à mon journal préféré qui entretient un journaliste à vouloir détruire le Canada : Daniel Latouche, alors qu'il n'a même pas lu LE DEVOIR dans lequel il écrit pourtant.

LE DEVOIR a republié, après le désastre du lac Meech, un article du professeur Gérard Bergeron qui est d'ailleurs passé à la commission Bélanger-Campeau, en supposant que tous ses auditeurs avaient lu son article de 1977 reproduit en 1990, dans lequel il y préconisait un Commonwealth canadien.

C'est un peu comme si la mariée, le Québec, au lieu d'obtenir un divorce, obtenait une séparation de corps tout en vivant dans un des loyers de son ex-conjoint. C'est ainsi que l'économie serait sauvée mais M. Parizeau, encouragé sans doute par Daniel Latouche, s'acharne à qui mieux mieux à vouloir détruire le Canada même si le dollar canadien tombe à 0,25 \$ US, c'est pas grave, je suis économiste moi, tout le monde m'écoute.

Je trouve qu'il n'y a pas d'autres solutions pour sauver l'économie. À ce compte-là, LE DEVOIR devrait publier un éditorial supportant cette thèse s'il est encore nationaliste et Daniel Latouche pourrait même le signer. J'espère que j'ai pu présenter un autre éclairage à votre exposé.

Jean Doyon, Ing.
Montréal, 9 juillet 1991

Douteux Nouvel Ordre

LE SOMMET des sept pays les plus industrialisés a accouché, entre autres documents, d'une déclaration politique intitulée : « Renforcer l'ordre international ». Ce texte plaide en faveur d'un rôle accru des Nations unies dans le maintien de la paix, la prévention des conflits, ainsi que dans le contrôle du commerce international des armes. L'ONU se voit promue au rôle de « gendarme du monde » avec des pouvoirs plus étendus, notamment en ce qui a trait au Sé-

crétaire-général. De plus, l'Organisation serait chargée de la création d'un « registre universel des transferts d'armes conventionnelles et des technologies militaires ». Bien qu'elles soient fort séduisantes, ces propositions n'en laissent pas moins certaines questions en suspens.

Tout d'abord, en l'absence de mention d'une reconversion de l'industrie de guerre (sauf dans le cas de l'URSS), compte tenu de la discrétion au sujet des mécanismes de contrôle du trafic des armes, à quoi pourra bien servir ce registre dit universel ? Bien sûr, les trafiquants d'armes seront sous les feux de la rampe, ce qui n'est pas négligeable. Toutefois, le fait de figurer au registre universel, ne pourra à lui seul, porter un coup fatal au très lucratif marché de l'armement, dont les retombées ont valu à ses promoteurs, de fabuleuses sommes d'argent, lesquelles auraient pu être utilisées à meilleur escient.

Dans la mesure où l'ONU assumerait la charge de défendre et de promouvoir la paix, de même que le respect du droit international, se poserait aussitôt la question de l'équilibre, entre les tendances divergentes et les intérêts disparates que poursuivent les États membres, en vue d'assurer un meilleur partage du pouvoir décisionnel, ainsi qu'une répartition plus équitable des ressources planétaires. Peut-être une restructuration en profondeur de l'ONU s'imposerait-elle, afin que l'Organisation puisse être autre chose qu'une marionnette aux mains des grandes puissances ?

En fait, il convient de se demander si le Nouvel Ordre international que préconisent le président Bush et ses homologues du Groupe des sept, comporte, en plus de son aspect politique, un autre volet nettement socio-économique. Et s'il ne comprend que la réalité politique des relations entre États,

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSENETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

Suzie Ly-Hai
Ste-Foy, 19 juillet 1991